



LE DEVOIR

Seulement -6 °C à Kuujuaq



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

BIEN EMMITOUFLÉS, les Montréalais ont dû composer toute la semaine avec des températures polaires. La journée d'hier n'a pas fait exception puisque le mercure est descendu jusqu'à -24,7 °C en matinée, soit l'équivalent de -40,6 °C en tenant compte du facteur éolien. C'est le monde à l'envers: en effet, pendant ce temps, le thermomètre indiquait -6 °C à Kuujuaq. Environnement Canada signale toutefois que même si ces températures se situent sous les normales saisonnières, aucun record n'a été battu. Au cours des prochains jours, promet-on, le mercure devrait grimper un peu et, surtout, les vents devraient s'atténuer de façon significative. De son côté, Hydro-Québec a enregistré une pointe de consommation d'électricité de 34 084 mégawatts à 19h mardi soir, ce qui constitue un sommet historique au Québec.

La guerre contre l'Irak

Paris et Berlin se rebiffent, Ottawa attend

Donald Rumsfeld dénonce la «vieille Europe»

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Alors que la France et l'Allemagne ont clairement choisi le camp de la paix dans le dossier irakien hier, le Canada se refuse toujours à conjecturer sur sa participation à une éventuelle guerre non sanctionnée par les Nations unies contre le régime de Saddam Hussein.

«Le président [George W.] Bush a indiqué qu'il était déterminé à désarmer l'Irak. Nous sommes tout autant déterminés à désarmer l'Irak», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham. Le premier ministre a clairement dit que le processus doit s'effectuer par l'entremise des Nations unies.»

M. Graham a insisté sur l'importance d'attendre le rapport des inspecteurs en désarmement de l'ONU, prévu pour lundi. «Nous allons voir où cela mènera. Si l'Irak résiste à l'application des normes internationales par le Conseil de sécurité, le premier ministre a dit que le Canada soutiendra le Conseil de sécurité. [...] La position canadienne, a-t-il ajouté, est de soutenir l'ONU si elle nous demande notre aide.»

Si l'ONU refuse de déterrer la hache de guerre mais que les États-Unis décident quand même d'aller de l'avant, pas un mot sur ce que le Canada pourrait décider de faire. «Il est trop tôt pour dire ce qu'un pays fera ou ne fera pas dans

VOIR PAGE A 8: IRAK

■ Le soutien des Américains à une intervention continue de fléchir, page A 5

Santé: Ottawa pense avoir trouvé une façon d'amadouer les provinces

Il proposerait la création d'un fonds unique à usages multiples

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral tient à son projet d'investissements ciblés en santé mais songe cependant, afin de répondre à la demande de flexibilité des provinces, à proposer la création d'un fonds unique à usages multiples, a indiqué au *Devoir* un haut fonctionnaire fédéral très au fait du dossier.

Selon cette source qui a tenu à conserver l'anonymat, l'essentiel des fonds supplémentaires que le fédéral offrira aux provinces lors de la rencontre des premiers ministres, début février, sera destiné «au renouvellement et à la transformation» du système plutôt qu'au re-

haussement du Transfert social canadien. Ce dernier aura sa part, mais pas celle du lion, a dit ce fonctionnaire.

L'idée de cibler le reste des transferts fédéraux pour la santé déplaît à la quasi-totalité des provinces qui, à part la Saskatchewan, ont déjà toutes exigé un rehaussement du Transfert social canadien et rejeté l'idée de conditions imposées par Ottawa. Le fédéral pense toutefois avoir trouvé un moyen de les amadouer.

Pour aider le système existant, Ottawa envisage la création d'un premier fonds, similaire à celui créé en 2000 et destiné à l'achat d'équipement diagnostique et hospitalier, a expliqué ce fonctionnaire. Ottawa souhaite ensuite créer un second fonds «pour le renouvellement» afin d'ap-

payer les transformations souhaitées, soit la réforme des soins de première ligne, l'offre de services à domicile et l'aide financière pour les coûts catastrophiques des médicaments, bien que ce dernier dossier soit moins avancé. Il reviendrait à chaque province de décider quelle proportion elle allouerait à chacune de ces tâches.

«Nous acceptons la demande des provinces pour une plus grande flexibilité et nous devons y

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

■ Les premiers ministres provinciaux se réunissent à Toronto: déjà des failles dans le front commun, page A 2

Hausse des loyers

Une fourchette de 0,2 à 1,6 %

Grogne tous azimuts contre la Régie

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Les hausses de loyer au Québec en 2003 devraient se situer entre 0,2 % et 1,6 % — mais avant taxes, assurances et renouvellements —, a fait savoir hier la Régie du logement. Les logements dont le chauffage n'est pas compris dans le loyer sont ciblés par la plus forte augmentation: 1,6 %. Ceux chauffés à l'électricité peuvent être augmentés de 1,4 %, au gaz de 0,7 % et au mazout de 0,2 %.

De faibles hausses? Non, disaient hier les regroupements de locataires. La majorité des locataires habitent des logements non chauffés, pour lesquels la hausse recommandée était de 1 % l'an dernier. Une augmentation de 1,6 % en 2003, c'est trop, et la Régie devrait au contraire resserrer son contrôle des loyers, ont indiqué hier le FRAPRU et le Regroupement des comités-logement et associations de locataires du Québec (RCLACQ).

VOIR PAGE A 8: LOYERS

RADIO-CANADA

Gourd amorce ses changements

Jean Pelletier perd la direction des nouvelles

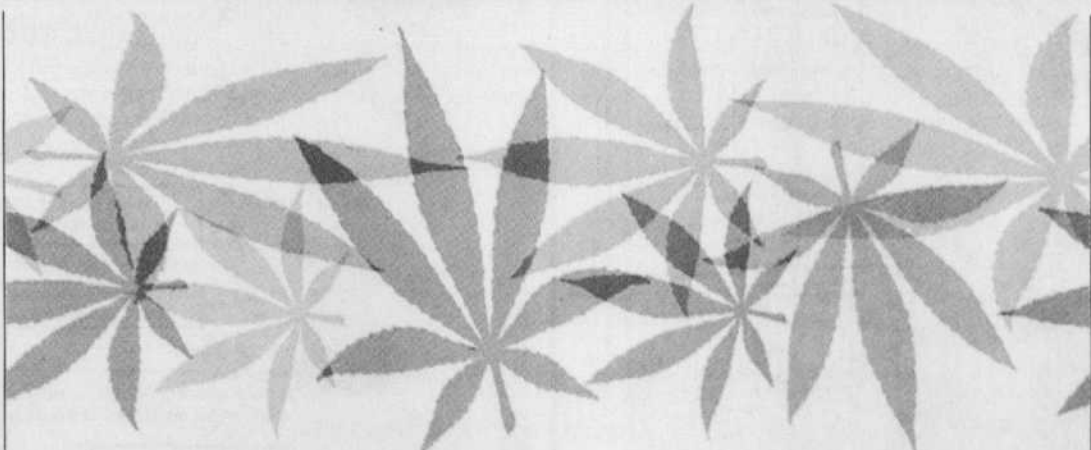
Les grands changements sont amorcés dans le secteur de l'information à Radio-Canada alors que le directeur des nouvelles, Jean Pelletier, a été déplacé vers la direction des grands reportages et documentaires. Il est remplacé par Marc Gilbert, qui occupait justement le poste de directeur des grands reportages. Les deux hommes ont donc échangé leurs chaises, mais la direction des nouvelles demeure plus sensible et plus importante.

La nouvelle a été annoncée hier par Claude Saint-Laurent, le directeur général de l'information de la SRC, mais le sort de M. Laurent lui-même continue de susciter des interrogations à l'intérieur de la société d'État, compte tenu de l'intention déclarée du nouveau patron de la télévision française, Daniel Gourd, de revoir en priorité et en profondeur le secteur de l'information. Jean Pelletier occupait le poste de directeur des nouvelles depuis plus de cinq ans.

■ Lire nos informations en page B 8

INDEX

7	Annances..... B 5	Idées..... A 7
7	Avis publics... B 4	Météo..... B 4
7	Bourse..... B 2	Monde..... A 5
7	Culture..... B 8	Mots croisés... B 5
7	Économie..... B 1	Sports..... B 6
7	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7



Le sénateur Nolin, pusher d'information

Le sénateur Pierre-Claude Nolin s'est reconverti en pusher d'information avec la publication d'une version écourtée de son rapport sur le cannabis aux Presses de l'Université de Montréal. Tiré à 5000 exemplaires, le bouquin prêche par la rigueur.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Dans les consultations qu'il a menées à travers le pays, le sénateur Pierre-Claude Nolin a été frappé d'apprendre la position des Canadiens sur la marijuana: ils sont avides d'une information «rigoureuse et objective» sur cette substance consommée au moins une fois par six millions d'adultes et 1,75 million de jeunes de 12 à 17 ans.

De toutes les drogues illégales, le cannabis est la plus répandue. C'est aussi la moins connue. La prohibition, cette grand-mère de 80 ans, a répandu bien des demi-vérités, des mensonges et des valeurs mo-

rales dépassées (voire racistes), si bien que la population ne s'y retrouve plus.

Dans son rapport de 700 pages, le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites a remis les pendules à l'heure cet automne. La marijuana est moins dangereuse que l'alcool, elle ne mène pas à la consommation d'autres substances, pas plus qu'elle ne réveille des instincts criminels. L'État n'est aucunement justifié d'en réprimer l'usage par les voies du droit pénal. Il devrait plutôt la légaliser, tout en

VOIR PAGE A 8: NOLIN

ISRAËL

«Comme des Indiens dans des réserves»

En pleine campagne électorale, les Israéliens envisagent de construire un mur de 360 kilomètres pour mettre fin à 50 ans d'affrontements.

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR

Jérusalem — «On sera bientôt comme des Indiens enfermés dans des réserves.» Plusieurs fois par jour, Terry Bulata enjambe le mur que l'on construit de vant chez elle.

Il y a deux semaines, les soldats sont arrivés avec des bulldozers pour couper en deux Abu Dis, un quartier arabe à la périphérie de Jérusalem. Sur la carte, la maison de Terry est située à Jérusalem-Est (la portion arabe de la ville annexée en 1967), alors que de l'autre côté de la rue, c'est en théorie la Cisjordanie. Quand le mur sera terminé, Terry devra faire plusieurs kilomètres et montrer patte blanche aux postes de contrôle chaque fois qu'elle voudra rejoindre la petite école primaire qu'elle a fondée de l'autre côté. On peut presque l'apercevoir de chez elle.

Le plus ironique, c'est que pour se rendre à Abu Dis, où vivent 70 000 Palestiniens, il faut prendre la route de Damas, que l'on avait rebaptisée «la route de la paix». C'est là que les Palestiniens ont entrepris d'ériger leur parlement. La construction n'a jamais été achevée.

Terry n'est pas la seule à sauter le mur. Des grands-mères de 70 ans le font péniblement pour aller faire leurs courses ou visiter des membres de

VOIR PAGE A 8: MUR

• LES ACTUALITÉS •

Colloque sur l'intimidation et le taxage

Ménard et Simard sont favorables à une présence accrue de la police à l'école

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD LE DEVOIR



Sylvain Simard

Une présence accrue des policiers à l'école pourrait-elle réduire l'intimidation et le taxage? Voilà une avenue qui mérite d'être empruntée, jugent les ministres de l'Éducation et de la Sécurité publique, dans la mesure où on ne tombe pas dans la judiciarisation à l'excès.

En réactualisant un protocole d'entente existant entre policiers et écoles, un peu «tombé dans l'oubli», l'ajout de ressources policières communautaires à l'école pourrait peut-être faire diminuer le phénomène d'intimidation et de taxage, a lancé hier le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, à l'occasion du lancement d'un colloque sur l'importance de ces deux réalités dans notre système scolaire.

Sans chiffres ni statistiques pour appuyer leurs dires — on ne sait pas combien de policiers parcourent actuellement les couloirs et les corridors des écoles à titre préventif —, les ministres Ménard et Sylvain Simard, à l'Éducation, croient tous deux qu'il s'agit là d'une piste de solution qu'il ne faut pas négliger.

«Les policiers contribuent parfois, par leur seule présence, à empêcher un certain nombre de choses», croit le ministre de l'Éducation, qui affirme avoir lui-même vérifié récemment cette affirmation en visitant une école secondaire qui a réglé ses problèmes de violence à l'école par la présence de deux policiers communautaires.

L'intervention du policier à l'école est «délicate», a toutefois convenu Serge Ménard, qui souhaiterait réactiver un cadre de référence conçu en ce sens à la fin des années 90 mais peu utilisé.

«Il importe de se questionner sur la présence régulière et accrue des policiers dans nos écoles», a-t-il ajouté, prévenant pourtant qu'il ne favorise pas une judiciarisation plus importante des jeunes agresseurs.

«Briser le mur du silence» autour des «tabous» que sont l'intimidation et le taxage à l'école, comme l'a martelé le ministre Simard hier, voilà l'un des objectifs que vise Québec en organisant un colloque du genre. Encourager la dénonciation, ne pas banaliser le phénomène: les enjeux sont de taille puisqu'on commence à peine à oser parler de ces réalités, a indiqué le ministre, interpellant les parents, les enseignants et les directions d'école pour travailler à réduire le fléau.

Au terme de ce colloque aujourd'hui, qui doit fureter parmi diverses pistes de solution expé-

mentées en terrain scolaire, le ministre de l'Éducation doit annoncer un plan d'action à implanter dans les écoles pour cerner le problème de l'intimidation (on sait que 11 % des enfants ont déjà été victimes de taxage mais le phénomène de l'intimidation n'a fait l'objet d'aucune étude nationale), proposer des modes d'intervention et sensibiliser l'ensemble de la société au problème. Ce plan ne sera toutefois pas soutenu dans l'imédiat par une enveloppe financière.

Conférencière invitée, la chercheuse Debra Pepler, de l'université York, a brossé un portrait troublant du phénomène du *bullying* dans les écoles, statistiques et séquences vidéo à l'appui. Insistant sur l'importance de prendre l'intimidation au sérieux, elle a expliqué que le phénomène, un rapport de force entre deux enfants, est fortement encouragé par la réaction

des autres enfants, témoins de certains incidents.

«Les autres enfants sont des alliés de taille dans la lutte contre l'intimidation», a-t-elle expliqué. Dans 85 % des incidents d'intimidation, ou les enfants, aussi tôt qu'à la maternelle et en première année, sont littéralement bousculés et maltraités par d'autres, d'autres élèves sont témoins, ce qui encourage en quelque sorte l'agresseur (le *bully*).

Les études que Mme Pepler a menées lui indiquent que dans 10 à 20 % des cas, ces témoins interviennent pour stopper l'incident, ce qui fonctionne la moitié du temps. «Ils peuvent vraiment nous aider.» L'aide des enseignants, quant à elle, survient seulement dans 4 % des cas puisque c'est la cour d'école qui est le lieu le plus souvent propice aux actes d'intimidation.

«Les policiers contribuent parfois, par leur seule présence, à empêcher un certain nombre de choses»

Santé: le front commun des provinces s'effrite déjà

La plupart des premiers ministres acceptent qu'Ottawa impose ses conditions

ROBERT DUTRISAC LE DEVOIR

Toronto — Fraîchement arrivés hier soir, les premiers ministres des provinces chercheront aujourd'hui à se mettre d'accord sur une position commune avant l'ultime rencontre avec le premier ministre Jean Chrétien, début février. Mais des failles apparaissent déjà dans le front commun des provinces devant la volonté d'Ottawa de régenter un nouveau système de soins de santé *coast to coast*.

Le gouvernement du Québec n'en est pas à son premier exercice du genre: ces dernières années, il y a eu l'Union sociale, signée sans le Québec en 1997, puis le relèvement du financement fédéral en santé en septembre 2000. Bien des choses ont changé depuis que Lucien Bouchard avait eu le privilège de présider la Conférence annuelle des premiers ministres cette année-là, comme il échoit à chacun des premiers ministres à tour de rôle. Le rapport de force et les circonstances ne sont plus les mêmes.

Les provinces s'entendent au moins sur une chose: la proposition de la commission Romanow de relever de cinq milliards de dollars par année le financement fédéral en santé leur apparaît insuffisant. Les provinces restent fidèles à leur exigence de 2000: Ottawa doit rétablir le Transfert social canadien (TSC)

au niveau de 1994 avec l'indexation appropriée. En clair, les provinces réclament du gouvernement fédéral 30 milliards de plus en cinq ans, soit cinq milliards dès cette année et jusqu'à sept milliards la cinquième année. À terme, Ottawa doit relever sa part du financement de la santé de 14 à 18 % des coûts assumés par les provinces.

Mais au delà de cette entente sur la hauteur du financement fédéral, la plupart des provinces ne s'opposent guère à ce que le gouvernement fédéral impose des conditions pour délier les cordons de sa bourse. Ottawa veut poursuivre sur sa lancée de 2000 et faire un pas de plus vers l'établissement d'un système intégré de santé pancanadien. La ministre fédérale de la Santé, Ann McLellan, a été on ne peut plus claire dans son discours de mardi: le gouvernement fédéral a fait sien la plupart des orientations du rapport de Roy Romanow. Fonds ciblés, contrôle et reddition de comptes accompagneront les fonds fédéraux.

Déjà, la Saskatchewan approuve ces visées calquées sur les conceptions d'un compatriote de Roy Romanow. À Québec, on croit que le premier ministre de la Saskatchewan, Lorne Calvert, jouera la carte de la conciliation avec Ottawa dans l'espoir d'obtenir pour sa province davantage que ce qu'une simple répartition par habitant lui procurerait. Une province comme la Nou-

velle-Écosse, par exemple, ne renâcle pas devant des fonds ciblés, voire devant une formule de reddition de comptes qui suivrait l'octroi des fonds, dans la mesure où ces conditions seraient flexibles. Cette position rallie d'ailleurs une majorité de provinces.

«No strings attached», a dit Bernard Landry à la fin de l'année dernière. Mais hormis l'Alberta, indéfectible allié sur cette question, et peut-être aussi la Colombie-Britannique, le Québec et son Assemblée nationale, qui a voté une motion unanime réclamant un financement sans conditions, apparaissent isolés.

L'Ontario

En 2000, le premier ministre de l'Ontario d'alors, Mike Harris, avait cimenté le front commun des provinces en faisant jouer son poids politique. Il a tenu tête à Ottawa et respecté l'alliance qu'il avait conclue avec Lucien Bouchard. Il en va tout autrement de l'actuel premier ministre ontarien, Ernie Eaves, qui fait face à une échéance électorale dans quelques mois, dont l'issue est pour le moins incertaine pour son parti. Ernie Eaves n'a aucun intérêt électoral à tirer d'un affrontement avec Ottawa. L'Ontario jouera son rôle traditionnel de «power broker», prévoit-on à Québec.

A cet égard, outre MM. Eaves et Landry, trois autres premiers

ministres — ceux du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve, et peut-être aussi le premier ministre du Manitoba — doivent fourbir leurs armes en vue d'élections générales cette année. Les fonds en provenance d'Ottawa viendront à point nommé et leur procureront la marge de manœuvre nécessaire pour présenter — et financer — leur plate-forme électorale.

Ces provinces ont donc besoin de s'entendre avec Ottawa. Le premier ministre Jean Chrétien également. En fin de règne, M. Chrétien a tout intérêt à signer un *gentlemen's agreement* sur la question cruciale de la santé alors que le gouvernement fédéral dégage des surplus suffisamment élevés pour faire la différence. Agir autrement serait suicidaire d'un point de vue politique, à tout le moins en ce qui a trait à l'héritage que M. Chrétien entend laisser.

De son côté, le gouvernement du Québec cherche à conclure une entente sur les mêmes termes que l'accord de 2000, qui lui avait permis d'obtenir un relèvement de cinq milliards en cinq ans. Ottawa avait identifié des fonds ciblés, mais ceux-ci étaient virtuels. L'argent avait été versé en bloc et Québec avait dépensé ces sommes en santé comme il l'entendait. Ottawa avait promis de confirmer cet aspect de l'entente avec le Québec par lettre mais ne l'a jamais fait.

Legault et les spécialistes reprennent contact

ISABELLE PARÉ LE DEVOIR

Le ministre de la Santé, François Legault, et les médecins spécialistes ont eu un premier contact hier soir dans l'espoir de désamorcer une crise qui n'en finit plus de s'éterniser.

Ces pourparlers ne devaient nullement tenir lieu de rencontre de négociations, on bien pris soin d'indiquer les deux parties. On sait en effet que les négociations sont rompues depuis le 9 décembre, alors que les spécialistes refusaient de mettre fin à leurs moyens de pression.

À l'invitation du président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le Dr Yves Dugré, le ministre de la Santé a par contre accepté de rencontrer le conseil d'administration de la FMSQ ainsi que les présidents des 34 associations de médecins spécialistes, membres de la fédération.

«Nos discussions permettront au ministre de mieux comprendre, exemples à l'appui, les nombreuses contraintes auxquelles nous sommes soumis en raison du retard encouru par le Québec en matière de santé. Nous lui donnerons des réponses précises à toutes ses interrogations puisque tous les présidents seront présents et pourront fournir des exemples de situations inacceptables», a fait savoir le Dr Dugré hier.

Depuis le début janvier, le ministre Legault avait exprimé, à plusieurs reprises, son souhait de pouvoir rencontrer les présidents d'association, mais la FMSQ s'y était fortement opposée. Cette semaine, la FMSQ a toutefois changé son fusil d'épaule.

Compte tenu du caractère informel de la rencontre, on ne s'attendait toutefois pas à de grandes révélations du côté des médecins spécialistes. En coulisses hier, plusieurs craignaient même d'être

très déçus. «S'il vient nous rencontrer, on sera à l'écoute, mais sincèrement, on ne s'attend pas à grand-chose de nouveau. Il y a un mois, le discours était à la confrontation. Maintenant, on a l'impression qu'il va arriver avec un drapeau blanc, mais sans avoir plus de ressources à proposer», a indiqué un des présidents d'association avant cette rencontre.

Le conflit demeure entier entre les médecins spécialistes et le ministre de la Santé, François Legault. Depuis l'été dernier, les médecins réclament des augmentations substantielles de 30 % en trois ans, demandes auxquelles le ministre se dit incapable de répondre. Ce dernier propose plutôt une hausse de 140 millions, équivalent à une hausse de 2 % des tarifs, pour l'année en cours. Les médecins en ont aussi contre la loi 142, qui permet désormais à Québec d'imposer certaines limites aux lieux de pratique des médecins spécialistes.



François Legault

EN BREF

La confiance du public

(PC) — Un autre sondage montre à quel point les professions liées à la santé et même les industries actives dans ce domaine bénéficient de la faveur populaire. Un sondage Ipsos-Reid, réalisé pour le compte de *Sélection du Reader's Digest Canada*, révèle en effet que dans une liste de professions et de métiers suggérés, ce sont les pharmaciens, suivis des médecins, qui recueillent le plus haut degré de confiance des Canadiens. Aussi, parmi les industries suggérées, ce sont celles de la recherche médicale puis des médicaments qui arrivent bonnes premières. Les professions ayant trait à la sécurité sont aussi bien perçues du public puisque les policiers arrivent au cinquième rang et les forces armées, au sixième. Malgré les difficultés vécues par certaines firmes de vérificateurs aux États-Unis, les comptables arrivent au huitième rang dans l'échelle de confiance au Canada. Il en est de même pour les institutions religieuses qui, bien qu'elles aient été éclaboussées par certains scandales, arrivent tout de même au 14^e rang.

Trudel nomme un facilitateur

(PC) — Le ministre québécois des Affaires autochtones, Rémy Trudel, vient de nommer un «facilitateur» pour traiter les différends territoriaux en sol amérindien. Il s'agit du haut fonctionnaire Michel Crête, ancien président de Loto-Québec. Le principal dossier soumis à l'attention de M. Crête sera celui des Innus de Matimekosch, anciennement Schefferville. Malgré l'opposition des Innus, le territoire de Matimekosch est inclus dans la Convention de la Baie-James signée en 1975, puis amendée en 1978, et qui statue sur le sort du territoire de trois autres nations, soit les Cris, les Inuits et les Naskapis. «Avant de nous joindre à une table de négociations entre les Innus et le Québec, nous exigeons que soit corrigée l'erreur du passé», a déclaré le chef innu de Matimekosch, Jacques Gauthier.

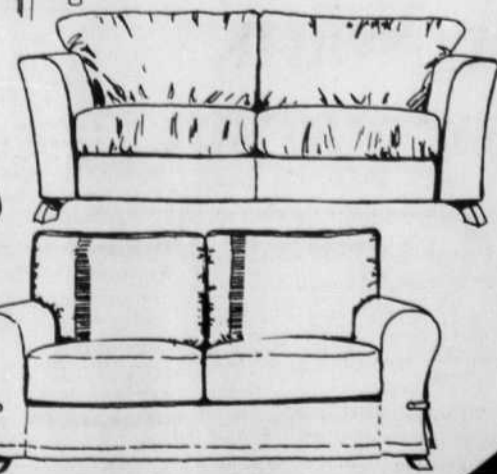
Plus de fumeurs au Québec

(PC) — Le nombre de fumeurs au Canada a légèrement baissé au Canada en 2002, alors qu'il était en hausse au Québec, révèlent des données de Statistique Canada dévoilées hier. La plus récente Enquête de surveillance de l'usage du tabac montre qu'il y avait 5,4 millions de fumeurs au pays durant la première moitié de l'année 2002. Les fumeurs représentaient alors 21 % de la population de 15 ans et plus, une modeste baisse de 0,7 % par rapport à 2001. En 2000, on comptait 24 % de fumeurs et en 1985, 35 %. Au Québec, cependant, la proportion de fumeurs a fait un bond, passant de 24,1 % en 2001 à 27 % en 2002. En 2000, le bureau de la statistique avait dénombré 28 % de fumeurs au Québec.

Venez profiter des prix givrés de janvier

Patrimoine entame la nouvelle année avec sa traditionnelle vente des prix givrés.

Laissez-vous tenter et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers démonstrateurs sélectionnés.



NOTE: Les mobiliers disponibles peuvent varier de ceux représentés sur cette annonce.

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

Jusqu'au 31 janvier 03

Attention... c'est chaud !

Mercredi 5 février 2003

«Les gens d'affaires et la démocratie»

de 12 h à 14 h

Marriott Château Champlain 1, Place du Canada

Claude Béland
Président
Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques

Billet(s)
Membres : 50 \$
Non-membres : 80 \$
Table(s) de 10
Membres : 450 \$
Non-membres : 800 \$
Taxes en sus

Présenté par

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA
LAURENTIAN BANK OF CANADA

En association avec

le journal **Voix d'Argent**

Renseignements
(514) 871-4000, poste 4001

Réservations
par télécopieur
(514) 871-5971

par Internet
www.cdmn.qc.ca/activites
Prix réduit pour nos membres via notre site transactionnel sécurisé

Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine
Board of Trade of Metropolitan Montreal

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Michel David

Les petites lâchetés

Si ce n'était pas aussi pathétique, la partie de ping-pong qui se joue entre le conseil national du PQ et l'aile parlementaire à propos de l'affaire Michaud serait franchement comique.

On se souvient du dernier épisode, survenu à la veille de l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale pour la période des Fêtes. Malgré l'entente intervenue entre le premier ministre Landry et M. Michaud, le leader parlementaire du PQ, André Boisclair, a été incapable de « vendre » au caucus des députés la déclaration ministérielle qui aurait permis de régler cette pénible affaire, qui demeure un irritant pour de nombreux militants souverainistes.

Le 18 décembre dernier, trois ministres de premier plan, François Legault, Sylvain Simard et Joseph Facal, ont même menacé de quitter immédiatement les lieux si M. Boisclair s'avaisait de lire sa déclaration à l'Assemblée nationale. S'il ne s'agit pas d'une atteinte directe à l'autorité de M. Landry, ça y ressemble étrangement.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi M. Boisclair a senti le besoin d'ameuter le caucus à la veille de sa déclaration. Curieusement, les rares députés à appuyer M. Michaud n'avaient pas été avisés que le sujet serait abordé au cours de cette réunion. Dans la mesure où il s'agissait d'une simple rencontre de routine qui devait permettre d'échanger des vœux de Noël, ils n'ont pas cru utile de se déplacer.

Depuis deux ans, les diverses instances du PQ ont multiplié les résolutions demandant au gouvernement de faire un geste pour corriger l'injustice commise le 14 décembre 2000 quand l'Assemblée nationale a condamné de façon unanime les propos prétendument « inacceptables » que M. Michaud aurait tenus à l'endroit de la communauté juive, sans savoir ce qu'il avait dit au juste. Peine perdue: les députés péquistes ne veulent même plus en entendre parler.

Les partisans de M. Michaud ne désarment pas non plus. Lors du conseil national des 1er et 2 février prochains, à Trois-Rivières, une nouvelle proposition émanant du comté de Jacques-Cartier demandera aux délégués d'appuyer sans réserve la démarche de M. Landry et les termes de la déclaration ministérielle de M. Boisclair au nom de « la libre et souveraine expression des opinions des citoyens du pays québécois ».

Car, il ne faudrait pas l'oublier, c'est bien de cela qu'il s'agit. Qu'il le veuille ou non, dès lors qu'il se veut le principal promoteur du projet souverainiste, le PQ devient également le porteur de ses valeurs sur lesquelles s'appuierait un Québec souverain.

À la mi-décembre, personne au Canada n'a suggéré qu'il appartenait à la Chambre des communes de sanctionner l'ancien grand chef de l'Assemblée des Premières Nations, David Ahenakew, pour les propos ouvertement antisémites qu'il avait tenus en félicitant Adolf Hitler d'avoir voulu « nettoyer le monde des juifs ». C'est le tribunal de l'opinion publique qui l'a condamné et forcé à démissionner de ses fonctions à la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan.

L'Assemblée nationale était d'autant moins justifiée de s'ériger en juge qu'au dire même du directeur de l'organisation juive B'nai Brith au Québec, Robert Libman, les propos de M. Michaud n'avaient absolument rien d'antisémite. Soit, ils étaient déplacés, mais s'il fallait que l'Assemblée se donne le mandat de traquer la sottise, tous les jours de l'année n'y suffiraient pas.

De toute manière, la déclaration ministérielle que M. Boisclair se proposait de lire n'engageait l'Assemblée nationale d'aucune façon. Elle affirmait simplement que le gouvernement actuel ne présenterait ni ne s'associerait à aucune motion de blâme à l'encontre d'une personne non élue, sauf si cette personne portait atteinte aux droits et privilèges de l'Assemblée ou d'un de ses membres. Auquel cas, la personne en question aurait le droit de s'expliquer avant d'être condamnée.

On est très loin des modifications aux règlements de l'Assemblée que M. Michaud réclamait au départ. Un changement de gouvernement rendrait automatiquement caduque cette déclaration ministérielle, qui irait s'empoussiérer dans les archives.

Que M. Michaud se satisfasse aujourd'hui d'une réparation aussi symbolique en dit long sur son désir d'en finir avec cette affaire. Que les députés péquistes la lui refusent est tout aussi révélateur. Clairement, ils en font une affaire personnelle, au moins autant que politique.

Comme cela lui arrive à l'occasion, Sylvain Simard avait perdu le contrôle de lui-même le jour de la déclaration fatidique de M. Michaud, qu'il avait accusé de banaliser l'Holocauste. L'automne dernier, M. Michaud n'a pas caché tout le mépris que lui inspire le ministre de l'Éducation, le qualifiant de « gèneffecteur d'habitude ». Pour être recherchée, l'expression n'en est pas moins désobligeante.

On conçoit facilement que M. Michaud leur tombe sur les nerfs. Sa fatuité et sa préciosité peuvent vite devenir insupportables. Si ahalant qu'on le trouve, on ne répare cependant pas une injustice en la balayant sous le tapis. À ce compte, le Canada anglais aussi est excédé des lamentations du Québec, qui réclame réparation depuis plus de 20 ans pour le coup de force constitutionnel de 1982.

M. Michaud parlait récemment des « petites lâchetés » qui ont fait en sorte qu'après plus de deux ans d'atermoiements, l'affaire traîne encore. L'an dernier, c'était la faute de l'opposition; maintenant, c'est le caucus. Faudra-t-il que M. Landry fasse lui-même une déclaration à l'Assemblée nationale? Quant à ceux qui ne veulent pas assumer la responsabilité de leur geste irréfléchi de décembre 2000, la pratique parlementaire a depuis longtemps trouvé une solution à leur problème: ils n'ont qu'à s'absenter pour aller faire pipi.

m david@ledevoir.com

Le contrat d'exclusivité secret à l'Université de Montréal est dévoilé

Les étudiants devront boire 12 millions de litres de Pepsi en 10 ans

Après s'être adressés à la Commission d'accès à l'information, les étudiants en sociologie de l'Université de Montréal ont finalement pu mettre la main sur l'entente d'exclusivité conclue en 1999 entre l'institution, la Fédération des associations étudiantes de l'UdeM (FAECUM) et la compagnie Pepsi. Ils estiment que les détails du contrat leur donnent des arguments additionnels pour condamner le recours à ce type de financement.

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

En vertu de l'entente d'exclusivité qu'elle a signée avec Pepsi en 1999, l'Université de Montréal reçoit une commission équivalant à 30 % des revenus générés par les ventes de boissons gazeuses sur le campus. Et l'institution a dû s'engager à prendre « tous les moyens raisonnables » pour atteindre les objectifs de vente fixés lors de la signature du contrat.

La compagnie Pepsi a déterminé qu'elle devra vendre un minimum de 820 000 caisses de boissons gazeuses sur le campus de l'université pendant les dix ans du contrat. Comme la population étudiante est estimée à 34 000 personnes et que les caisses comptent généralement 24 bouteilles de 600 ml, on peut donc conclure qu'au 30 juin 2009, les étudiants devront avoir consommé environ 11,8 millions de litres de boissons gazeuses, soit 17 litres chacun par session, pour contenter Pepsi.

Et si ces objectifs ne sont pas atteints au terme du contrat, les parties se sont engagées à prolonger celui-ci pour une période maximale de 36 mois, sans que Pepsi

n'ait à verser de sommes supplémentaires à l'institution.

Sur une période de dix ans, l'entente d'exclusivité devrait rapporter dix millions à l'université, dont près de 300 000 \$ à être versés aux associations étudiantes et aux cafés étudiants par l'entremise de la FAECUM. Outre les commissions sur les ventes, il a été entendu que Pepsi versera un total de 6,444 millions à l'université sous forme de redevances payées chaque année. L'entente prévoit également que Pepsi pourra organiser des concours promotionnels sur le campus et qu'elle assurera le financement d'un programme de bourses d'études à être attribuées par l'université, soit dix bourses de 2333 \$ par année pendant dix ans.

Ce contrat a toujours été gardé secret, Pepsi alléguant qu'il comportait une clause de confidentialité. Ayant condamné cette entente dès 1998 et désireuse d'en connaître les détails, le Regroupement des étudiantes et étudiants en sociologie de l'université s'est finalement adressé à la Commission d'accès à l'information. Les étudiants ont obtenu gain de cause et ont reçu copie du contrat mardi soir.

Selon David Pilon, représentant du regroupement, les conditions du contrat et le secret qui a entouré sa signature suscitent beaucoup d'interrogations, notamment en ce qui a trait aux objectifs à atteindre en matière de volume de vente.

En 1999, l'université avait fait valoir que d'autres institutions avaient recours à ce type de contrat d'exclusivité. « Mais aujourd'hui, il n'y a pratiquement plus d'ententes comme ça. L'UQAM a reculé, Laval et McGill ont rejeté cette option à la suite de référendums menés auprès des étudiants. Cet argument ne tient plus. Quant à l'argument selon lequel il fallait trouver

des sources alternatives de financement, on réalise aujourd'hui qu'il y a beaucoup moins que dix millions qui vont réellement à l'université comme telle », explique M. Pilon. Le jeu n'en vaut pas la chandelle, selon lui.

« Nous pensons que cela créera une dépendance à l'égard de ce type de financement car, au terme de l'entente, les entreprises privées auront le gros bout du bâton pour négocier », croit-il.

Les étudiants en sociologie accusent la FAECUM d'avoir mal informé la communauté au sujet de ce contrat. Ils s'interrogent aussi sur le rôle qu'elle doit jouer compte tenu des objectifs de vente fixés par les parties. « Ça place la FAECUM dans une drôle de position, elle qui se prétend à la défense des étudiants », poursuit-il.

Nicolas Fournier, secrétaire général de la FAECUM, rétorque que la fédération étudiante a donné son aval au projet pour « faire en sorte que les étudiants de l'Université de Montréal puissent profiter financièrement du contrat et non pas que ces sommes restent dans les hautes instances ». De plus, précise-t-il, les redevances versées à la FAECUM en fonction des ventes vont directement aux 19 cafés étudiants du campus. « Donc, théoriquement, on pourrait ne rien vendre et ça n'affecterait pas nos budgets, seulement ceux des cafés étudiants », dit-il.

Le contrat n'a pas fini de faire jaser puisqu'un litige oppose toujours l'université à Pepsi à la suite du refus de celle-ci de verser les redevances de 500 000 \$, somme qu'elle doit à l'université depuis juin 2002. Un porte-parole de Pepsi avait déclaré en novembre dernier que les dirigeants de la compagnie désiraient revoir certaines clauses de l'entente avant de payer leur dû. Rappelons que l'université avait alors intenté une poursuite de un demi-million contre Pepsi pour non-respect du contrat.



Le Mexique est secoué par un séisme

On dénombre au moins 26 morts et 400 blessés

RANDY NIEVES
AGENCE FRANCE-PRESSE

Colima, Mexique — Au moins 26 morts et plus de 400 blessés, quelque 500 maisons détruites et 89 hôpitaux endommagés, c'était hier le bilan préliminaire du séisme de magnitude 7,6 sur l'échelle ouverte de Richter qui avait touché la veille le centre-ouest du Mexique.

Au moins 26 personnes ont été tuées et 400 autres blessées dans les États de Colima, de Jalisco et de Michoacan sur le littoral pacifique, proches de l'épicentre localisé en plein océan, selon des sources de la protection civile à Colima citées hier par la chaîne Televisa.

Le gouvernement fédéral a décrété l'état d'urgence dans cinq villes de cet État, dont la capitale du même nom, qui a été la plus affectée par ce séisme d'une magnitude de 7,6 sur l'échelle ouverte de Richter avec au moins 23 morts.

Les secousses ont été ressenties dans plusieurs autres points du pays, dont Mexico.

À Colima, le tremblement de terre a endommagé un millier d'immeubles et au moins 500 maisons « ont été détruites sur la côte », ont précisé les services locaux de la Protection civile.

Des milliers de personnes ont passé la nuit de mardi à hier dehors, tandis que les services de secours tentaient d'assurer l'approvisionnement en eau et en vivres d'habitants épuisés.

« Il s'agit du premier grand tremblement de terre du XXI^e siècle » au Mexique, a estimé Javier Pacheco, sismologue du Service sismologique national (SSN) lors d'une interview à Televisa.

Le secrétariat à la Marine a ordonné l'évacuation de trois localités du littoral de crainte d'un raz de marée ou d'un « tsunami ».

L'armée de terre a activé un plan de secours avec l'organisation de cinq centres d'accueil pour les sinistrés, selon un communiqué du secrétariat à la Défense nationale (Sedena).

Les répliques sismiques, habituelles après un tremblement de terre d'une telle ampleur, se sont fait sentir encore hier, dont deux notamment de magnitude 5,8 et 5,3 à la mi-journée qui, bien que très brèves, ont rendu les habitants nerveux.

Au total, 89 centres hospitaliers de Colima et de la station balnéaire de Manzanillo ont été endommagés par le séisme, ce qui a encore compliqué la tâche des



AGENCE FRANCE-PRESSE

Le tremblement de terre qui a touché le centre-ouest du Mexique a aussi été ressenti dans la capitale, Mexico.

services de secours, a admis le secrétariat à la Santé.

L'état voisin de Jalisco a été moins touché, mais le séisme y a tout de même provoqué la mort de deux personnes, fait 18 blessés et endommagé une dizaine de bâtiments dans des localités situées aux abords d'un volcan, au sud-est de la ville de Jalisco.

Au total, 415 écoles y ont été fermées, privant de classes plus de 83 000 écoliers dans cet État.

Dans l'État de Michoacan, le tremblement de terre a fait un mort et deux blessés à cause de bris de murs et de plafonds, a précisé Antonio Saucedo, commandant des opérations de l'unité de pro-

tection civile de cet État.

Des sources officielles, citées par l'édition électronique du quotidien *Reforma*, ont fait état d'une douzaine de mouvements telluriques aux cours des 14 dernières heures.

Mais dans la capitale mexicaine, mégapole de 22 millions d'habitants, la vie avait repris son cours normal hier après les scènes de panique de la veille au soir.

Certains bâtiments publics y ont cependant été évacués par précaution hier au moment de la réplique de magnitude 5,8.

Sécurité dans les ports

Ottawa investira 172 millions

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Le ministre fédéral des Transports, David Collette, a annoncé hier un nouveau programme quinquennal concernant l'amélioration de la sécurité portuaire.

Ottawa dépensera 172 millions en technologies et en formations dans six ministères et organismes fédéraux afin d'augmenter la sécurité dans les ports canadiens et améliorer la surveillance des côtes. L'argent servira notamment à acheter des scanners à rayons gamma, qui permettent de détecter les armes de contrebande à l'intérieur des conteneurs des navires. De plus, de nouveaux inspecteurs et agents d'immigration seront embauchés dans les principaux ports du pays, dont celui de Montréal.

Ces nouvelles mesures, qui font partie de la réponse d'Ottawa aux événements du 11 septembre 2001, ont pour but d'augmenter la sécurité du pays et de s'assurer que les ports canadiens continuent de bien

fonctionner pour le commerce, a indiqué M. Collette lors d'une conférence de presse à Halifax.

« Depuis ces 16 derniers mois, le gouvernement du Canada a mis l'accent sur la sécurité des Canadiens en réponse à la menace terroriste, a-t-il dit. Ces mesures seront bénéfiques pour les ports et l'industrie du transport maritime, qui deviendront plus sûrs. Ils seront ainsi dans une meilleure situation pour entrer dans la compétition commerciale internationale. »

Les échanges commerciaux maritimes rapportent chaque année plus de 100 milliards à l'économie canadienne — soit un huitième du total des échanges — et engendrent environ 30 000 emplois.

Les dernières dépenses auront pour but d'améliorer la coopération entre la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité et la Garde côtière canadienne, qui détiennent tous les trois des informations relatives à la sécurité portuaire.

Pearson Peacekeeping Center Centre Pearson pour le maintien de la paix

Une semaine de formation en maintien de la paix

LE MAINTIEN DE LA PAIX, UN CONCEPT EN ÉVOLUTION
LE NOUVEAU PARTENARIAT DU MAINTIEN DE LA PAIX EN ACTION

Du 3 au 7 mars 2003

Cette semaine de formation permettra aux participants de se familiariser avec le travail des différents partenaires du maintien de la paix, en l'occurrence la police civile et les militaires, les agences de défense des droits de la personne, les organismes de développement, de démocratisation et d'aide humanitaire, les diplomates et les politiciens, les médias et les spécialistes de l'information publique. La conception de ce cours est en fait une expérience éducative de grande portée qui fournit aux participants les connaissances générales dont ils ont besoin pour pouvoir travailler de façon efficace dans l'environnement multidisciplinaire qui caractérise le maintien de la paix dans le monde d'aujourd'hui.

Le cours se déroulera à Montréal dans les locaux de l'ÉNA. Il est ouvert à toutes et à tous et des bourses sont offertes pour couvrir une partie des frais d'inscription.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le service des inscriptions à l'adresse suivante:

Centre Pearson pour le maintien de la paix 4750, rue Henri-Julien, Bureau 2000 Montréal (Québec) Canada H2T 3E5

Mont-Royal Téléphone: (514) 288-5959 Télécopieur: (514) 288-5604 montreal@peaceoperations.org www.peaceoperations.org www.pdcmps.ca

• LES ACTUALITÉS •

L'Église catholique refuse la communion à Adrienne Clarkson

BOB HARVEY
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des représentants de l'Église catholique ont fait savoir qu'ils ne souhaitent pas que la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, reçoive la communion dans une paroisse catholique.

Malgré quelques exceptions, l'Église catholique refuse habituellement que quelqu'un reçoive la communion s'il n'est pas catholique.

Le porte-parole de la gouverneure générale, Stewart Wheeler, a indiqué que Mme Clarkson a déjà communiqué dans des églises catholiques. «Elle va très régulièrement à la basilique de Québec», a-t-il ajouté.

L'archevêque d'Ottawa, Marcel Gervais, avait donné la communion à Mme Clarkson en septembre dernier lorsqu'elle s'était présentée au service commémoratif pour le photographe Yousuf Karsh à la cathédrale Notre-Dame. Gabrielle Tassé, porte-parole de l'archidiocèse d'Ottawa, a dit que l'archevêque l'avait fait afin d'éviter une scène inutile. Mais cette semaine, il a pourtant dit: «La gouverneure générale n'aurait pas dû venir. L'Église catholique ne donne pas la communion à des personnes de religion différente.»

Selon le révérend Bill Kokesch, porte-parole pour la Conférence canadienne des évêques catholiques, il peut y avoir des exceptions à la règle. «Si une personne peut être embarrassée par un refus, on lui donne la communion, par civilité.»

Art Babych, un auteur d'Ottawa qui écrit pour le compte de publications catholiques, avait photographié Mme Clarkson en train de communier avec Marcel Gervais. Mais aucune publication catholique n'a voulu publier la photo.

Selon Stewart Wheeler, Mme Clarkson a parlé aux membres de l'archidiocèse de Québec peu de temps après être devenue gouverneure générale parce qu'elle savait qu'elle assisterait à des funérailles et à d'autres services dans



La gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, que l'on voit ici remettre un cadeau à Jean-Paul II lors de sa visite à Toronto, l'été dernier, devra désormais s'abstenir de communier lorsqu'elle participera à des célébrations dans une église catholique. La raison: Mme Clarkson est anglicane.

des églises catholiques. «Elle a parlé aux membres du clergé en leur exprimant son souhait de recevoir la communion. Ils lui ont donné leur accord», a dit M. Wheeler.

«C'est une femme très croyante. Elle considère la religion avec sérieux et savait qu'elle allait être amenée à demander les services de l'Église catholique.»

Selon le droit canon, les prêtres de l'Église catholique sont autorisés à donner les sacrements à des personnes d'autres

religions si celles-ci sont en danger de mort ou dans un besoin très urgent et si elles démontrent une croyance pour la doctrine catholique, c'est-à-dire la présence du Christ dans le vin et l'hostie donnée lors de la communion.

En 1998, l'ex-président des États-Unis, Bill Clinton, membre de l'Église baptiste, a participé à l'eucharistie dans une église catholique en Afrique du sud. Il a été vivement critiqué par les catholiques américains et par certains

médias. Des membres du Vatican et des évêques américains et sud-africains ont publiquement réprimandé le prêtre qui avait officié.

Au Canada, il y a eu très peu de réactions à la communion de Mme Clarkson. M^{re} Jean Pelletier, chancelier de l'archidiocèse de Québec, a dit qu'il ne s'était pas entretenu avec Mme Clarkson et ne savait pas à qui elle avait parlé. «C'est un choix personnel. Personnellement, je ne la juge pas et je la comprends», a-t-il dit.

L'Union européenne se lance dans l'agriculture durable

Les producteurs devront respecter une politique d'écoconditionnalité pour obtenir l'aide gouvernementale

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

L'Union européenne a annoncé hier une réforme complète de sa Politique agricole commune, laquelle sera désormais basée sur le respect d'une politique d'écoconditionnalité par les producteurs et non plus sur les volumes et les types de production.

Cette réforme qui inscrit l'aide agricole dans un projet de société plus global ne manquera pas d'avoir de nombreux échos au Québec à l'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le dossier de la production porcine, car plusieurs intervenants demandent d'utiliser, ici aussi, l'aide gouvernementale pour éliminer de la politique actuelle les mesures d'incitation nuisibles pour l'environnement, l'objectif premier de la réforme européenne. Jusqu'à ce jour, en Europe comme ici, l'essentiel des fonds gouvernementaux est accaparé par les plus grands producteurs et favorise l'industrialisation du milieu rural puisque l'aide gouvernementale est rattachée au nombre d'animaux produits ou aux volumes de production.

Paiement unique, par exploitation

Désormais, l'aide des différents gouvernements européens s'effectuera sous forme d'un paiement unique par exploitation, ce qui aidera, toutes proportions gardées, les plus petits producteurs, car cette aide deviendra marginale dans le budget des grands producteurs. C'est ce que la PAC appelle la politique de «découplage» de l'aide gouvernementale des types et des volumes de production.

Ce paiement unique sera subordonné, précise la nouvelle politique d'«agriculture durable», au respect de toutes les normes en matière de qualité de l'environnement, de sécurité des aliments, de bien-être animal et du maintien de l'intégrité des espaces agricoles, ce qui fera des agriculteurs euro-

péens la première ligne de défense du paysage rural.

Les chefs d'Etat de l'UE ont aussi convenu de réduire les paiements directs aux grandes exploitations afin de dégager de plus en plus de fonds supplémentaires pour le développement rural, qu'on veut protéger davantage contre les méfaits de l'industrialisation.

Le principe de l'écoconditionnalité exigera le respect de toutes les normes obligatoires de l'Union européenne, autant en matière d'environnement qu'en matière de santé et de bien-être des animaux. Le versement unique sera réduit dans la mesure où des faibles et des carences seront identifiées par les services gouvernementaux. En même temps, la réduction des paiements directs aux grandes exploitations agricoles à partir de 2007 vise explicitement à «corriger le déséquilibre de la situation actuelle, qui voit 80 % des aides de la politique agricole commune profiter à seulement 20 % des exploitations». Ces mesures vont de plus être davantage compatibles avec les règles de l'OMC, qui autorise une aide gouvernementale au respect des obligations environnementales.

Pour le commissaire européen à l'Agriculture, Franz Fischler, «cette réforme a un seul objectif: donner un sens aux subventions agricoles. Pour nos consommateurs et nos contribuables. [...] Les agriculteurs ne seront plus contraints de produire à perte pour recevoir de l'aide. Ils auront la possibilité de maximiser leurs revenus sur leur marché. Les études montrent que ces réformes feront progresser les revenus agricoles. Quant à la société, elle est prête à aider l'agriculture pourvu que les agriculteurs fournissent ce que veulent les gens: des aliments sains, produits dans le respect de l'environnement et du bien-être animal». Ce nouveau «modèle européen» d'agriculture veut aussi, en stimulant la petite production, l'aligner vers les produits de qualité et les produits traditionnels de plus en plus menacés par la production industrielle.

Le nucléaire, un désastre économique?

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

L'industrie nucléaire canadienne a survécu grâce à l'injection de 17,5 milliards de fonds publics, soutient David H. Martin dans une étude rendue publique hier et intitulée «Cinquante ans de subventions stériles».

Cette étude, parrainée par le groupe activiste Sortir du nucléaire, propose parmi ses principales recommandations de fermer la seule centrale nucléaire québécoise, Gentilly II, à Bécancour près de Trois-Rivières, pour y éviter une autre catastrophe économique similaire à ce qui s'est produit en Ontario. Hydro-Québec doit se prononcer prochainement sur la pertinence de remettre à neuf cette centrale de plus de 600 MW.

Pour le coordonnateur de Sortir du nucléaire, Shawn-Patrick Stensil, «la proposition de remise à neuf d'Énergie atomique du Canada [EACL] pour le réacteur de Gentilly II sera exactement comme celle pour (sic) le fiasco de la remise à neuf de la centrale nucléaire de Pickering, [qui accuse] un retard de trois ans et des coûts qui sont passés de 800 millions à 2,5 milliards. Le Québec

n'a pas besoin d'un désastre pareil».

Au Nouveau-Brunswick, le projet de remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau, au coût de 845 millions, a été rejeté par la Commission des entreprises de service public parce que trop coûteux et susceptible de dépassements imprévus importants.

Le livre de David H. Martin accuse le gouvernement fédéral d'avoir accordé sans débat public une subvention de 200 millions à EACL pour concevoir un nouveau prototype de réacteur CANDU dit «avancé» qui ne semble pas, à son avis, promis à un grand avenir. EACL n'en réclame pas moins maintenant 500 nouveaux millions pour un autre mégaprojet nucléaire, le réacteur du Centre canadien de neutrons, ajoute David H. Martin.

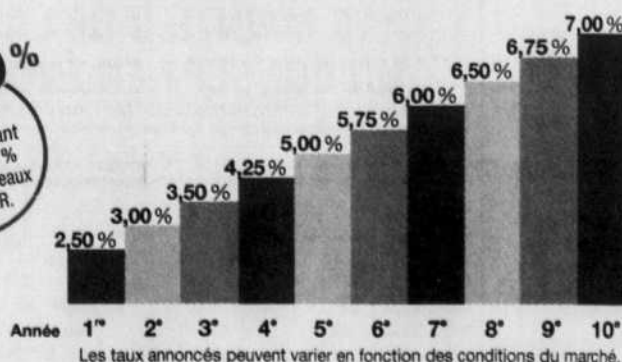
En 50 ans, EACL a vendu 12 réacteurs, conclut l'étude. Son plan de relance de 1996, basé sur la vente de 10 autres réacteurs en 10 ans, semble éloigné de son objectif: pour l'instant, deux ont été vendus à la Chine et un à la Roumanie. Et ces trois ventes, précise M. Martin, ont été conclues parce que le Canada a déposé des garanties financières de 328 millions pour le réacteur roumain et de 1,5 milliard pour les deux réacteurs chinois.

Ce numéro sans frais est payant :

1 800 463-5229

3,50%

la première année, incluant le boni de 1% pour les nouveaux fonds REER.



Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

REER

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

Capital garanti à 100 %.

Taux avantageux garantis pour 10 ans.

Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.

Achat à partir de 100 \$.

Épargne
Placements

Québec

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis du 11 janvier au 1^{er} mars, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Visitez le www.placementsqc.gouv.qc.ca

Grand solde

au Club 402-HOMME 50% et plus

Manteaux 3/4 importés d'Italie cachemire et laine	rég. 299\$ Solde 299\$
Parkas importés d'Italie doublés en polar	rég. 425\$ Solde 175\$
Chandails importés d'Italie cachemire et laine en V ou ras-du-cou	rég. 325\$ Solde 150\$
Pantalons importés d'Italie velour côtelé	rég. 195\$ Solde 99\$
Pantalons importés d'Italie 100% coton	rég. 150\$ Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h
Tous les soirs après 18 h sur rendez-vous seulement

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

100 000
personnes
pour refaire
le mondeGil Courtemanche
Collaboration spéciale

Porto Alegre — Cent mille personnes qui pensent réinventer le monde, redonner une nouvelle vitalité à la démocratie, contrer l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, instaurer un ordre plus équitable entre le Nord et le Sud, cela peut paraître tenir du domaine de la poésie et de la pensée magique. Et pourtant, ce n'est pas le cas, même si la tâche semble gigantesque pour les réalistes et inutile pour les critiques du mouvement antimondialisation.

Le troisième Forum social mondial (FSM) commence aujourd'hui à Porto Alegre, cette ville du sud du Brésil qui compte 1,3 million d'habitants et qui, depuis trois ans, accueille tout ce que la planète compte de contestataires. On pourrait n'y voir qu'un immense exutoire pour les mécontents, les marginaux, les atypiques de la société moderne, mais on se tromperait. Le FSM fait dorénavant partie des grands événements politiques mondiaux.

Fréquenté à ses débuts, en 2000, par les membres du mouvement associatif, par quelques centrales syndicales et quelques politiciens de la gauche radicale, le rendez-vous annuel de la nouvelle gauche ou de la société civile fait maintenant recette. Les gouvernements y envoient des observateurs de haut niveau et les grandes organisations internationales comme l'Organisation internationale du travail de l'ONU y dépêchent leurs dirigeants. Dans les rues et les restaurants se côtoient la mairesse de São Paulo, la ministre Louise Beaudoin, le député du Bloc québécois Pierre Paquette, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, le directeur du *Monde diplomatique*, Bernard Cassen, et le maire de Rosario, la deuxième ville en importance de l'Argentine. Les municipalités de Nanterre et de Lille, en France, et de Florence, en Italie, y ont des délégations. Le directeur de l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'ancien président du Portugal, Mario Soares, y sont aussi. Il se passe ici quelque chose de sérieux.

Une solution de rechange à Davos

La ville de Porto Alegre est gouvernée depuis dix ans par le Parti des travailleurs, le parti du nouveau président, «Lula». Rapidement, cette municipalité industrielle s'est fait remarquer par son audace et son imagination démocratique. Au fil des années, ses dirigeants ont tissé des liens étroits avec divers mouvements progressistes dans le monde, en particulier avec des ONG françaises, dont l'association ATTAC. Il y a quatre ans, devant la montée de la mondialisation, incarnée par le célèbre Forum économique mondial de Davos, en Suisse, les gens de Porto Alegre et leurs amis ont décidé de mettre sur pied un anti-Davos. Il s'agissait de réunir tous ceux qui pensent que le néolibéralisme n'est pas la seule façon d'organiser le monde et qu'il est possible de construire un autre monde fondé sur les valeurs de justice, d'équité, de diversité et de respect des droits fondamentaux.

Le premier Forum social mondial a eu lieu en 2001, réunissant 4700 délégués de 117 pays. En 2002, ce sont 12 300 délégués de 125 pays qui ont envahi Porto Alegre en même temps que se tenait le Forum de Davos. Cette année, 30 000 délégués représentant 5000 organisations sont déjà inscrits. Avec les années se sont ajoutés des forums spécialisés, comme celui sur l'éducation, qui se termine aujourd'hui, ou celui sur les gouvernements locaux. Le forum organise aussi une fête internationale de la jeunesse. Cette année, 50 000 jeunes sont attendus au Campement international de la jeunesse.

Une forte délégation québécoise

Pour la première fois, ce sont les États-Unis qui comptent le plus de délégués, avec plus de 1000 inscrits, puis, parmi les pays qui ne sont pas de l'Amérique latine, viennent la France et l'Italie. Le Québec, avec une délégation de plus de 300 personnes provenant essentiellement des ONG et des centrales syndicales (malgré l'absence remarquée de la FTQ), compte une des délégations les plus importantes.

Le gouvernement du Québec, pour sa part, a fait les choses en grand. La ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, est accompagnée de 18 personnes, dont 11 membres de son cabinet et un invité spécial, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau. La ministre, qui vient tout juste d'annoncer la composition de l'Observatoire de la mondialisation, souhaite peut-être souligner le changement de cap du gouvernement Landry, passé d'un oui confiant à la mondialisation lors du Sommet des Amériques à ce qu'un document du ministère distribué ici qualifie de «oui, mais...».

Demain, les participants au FSM vivront un moment émouvant et lourd de symboles. Participant assidu aux deux premiers forums, le président Lula prononcera le discours inaugural. Un des plus grands critiques de la mondialisation et un des plus ardents défenseurs du rôle de la société civile dirige maintenant le plus grand pays de l'Amérique latine et la huitième économie du monde. Ici, on se met à rêver. C'est peut-être le début d'une nouvelle ère politique, celle de la «politique autrement».

Gil Courtemanche assiste au Forum social mondial à l'invitation de l'ONG Alternatives.

Le soutien des Américains
à une intervention en Irak fléchit

L'armée russe croit que l'offensive commencera à la mi-février

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Washington — Même s'il reste élevé, le soutien des Américains à une intervention militaire en Irak fléchit, alors qu'un nombre grandissant d'entre eux souhaite laisser davantage de temps aux inspecteurs en désarmement de l'ONU pour accomplir leur travail, selon plusieurs sondages récents.

En effet, 57 % des personnes interrogées entre le 16 et le 20 janvier pour le *Washington Post* et la chaîne de télévision ABC se sont déclarées en faveur d'un recours à la force pour désarmer l'Irak, contre 62 % à la mi-décembre, selon les résultats de l'enquête publiée hier.

Un sondage de *USA Today* et de la chaîne CNN publié vendredi donnait un soutien de 56 % pour une intervention militaire, contre 41 %. Une autre enquête conduite par l'hebdomadaire *Time* publiée vendredi fait ressortir un soutien de 51 % pour une guerre en Irak.

Mais ces sondages montrent aussi qu'une grande majorité d'Américains veulent donner aux inspecteurs de l'ONU le temps nécessaire pour accomplir leur tâche. C'est ainsi que, selon l'enquête du *Post/ABC*, 70 % des personnes consultées souhaitent leur laisser plusieurs mois, voire tout le temps qu'ils veulent, pour achever leur travail. Ce pourcentage est de 52 % dans l'enquête de *USA Today/CNN*.

Les preuves

En outre, selon le sondage du *Washington Post/ABC*, 47 % des Américains estiment que le président George W. Bush n'a pas présenté suffisamment de preuves pour justifier une intervention militaire en Irak destinée à renverser le président irakien Saddam Hussein, contre 48 % à penser le contraire.

De surcroît, si les inspecteurs de l'ONU ne pouvaient présenter de «preuves évidentes» que l'Irak dispose d'armes de destruction massive, 71 % des personnes interrogées indiquent



Des appuis féminins au président Saddam Hussein.

que Washington devrait alors présenter ses propres preuves avant de lancer une attaque contre Bagdad.

Ces sondages font aussi ressortir que le mouvement antiguerre prend de l'ampleur, comme l'ont aussi montré le volume des manifestations le week-end passé à Washington. C'est ainsi que, selon l'enquête du *Post/ABC*, les Américains sont désormais 41 % à être opposés à une intervention militaire des États-Unis contre l'Irak comparativement à seulement 35 % un mois auparavant.

La presse américaine s'est aussi montrée divisée hier sur l'opportunité et les risques d'une intervention militaire américaine en Irak sans le feu vert de l'ONU.

Le président George W. Bush «semble de plus en plus impatient d'abandonner les inspections et de partir en guerre, même si les autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont pas encore prêts à le faire. Cela serait une erreur», estime ainsi le *New York Times* dans un éditorial.

En revanche, le *Washington Post* sou-

ligne que «le président Bush a indiqué que, s'il y était contraint, il agirait avec une coalition de ceux qui sont prêts à intervenir plutôt que de rester immobile en raison de l'indécision du Conseil [de sécurité de l'ONU]. C'est le bon message à faire passer», estime le quotidien.

L'armée russe a obtenu une information selon laquelle les États-Unis et leurs alliés ont d'ores et déjà décidé de lancer une opération armée en Irak dans la deuxième quinzaine de février, a rapporté hier l'agence de presse russe Interfax.

Citant une source de haut rang au sein de l'état-major russe, AVN, le fil d'information d'Interfax spécialisé dans les questions militaires, précise que les opérations débuteront dès que les forces massées dans le Golfe seront en état de lancer une offensive. La source n'a pas précisé par quel moyen l'armée russe avait obtenu cette information.

«Selon l'information dont nous disposons, l'opération est prévue pour la deuxième quinzaine de février. La décision a été

prise mais n'a pas encore été rendue publique», a-t-on indiqué de même source.

Toujours selon cette source, Washington et ses alliés ont d'ores et déjà massé 100 000 hommes dans le Golfe, mais ils attendent que cette force totalise 150 000 soldats pour passer à l'action, poursuit Interfax, qui dispose en général de contacts fiables auprès de l'armée et des autorités russes.

«L'opération militaire contre l'Irak sera menée à l'aide d'une combinaison de moyens, les frappes ayant lieu depuis les airs, la mer et le sol. La guerre sera courte, d'une durée d'un mois environ», ajoute la source. Elle affirme encore que le principal but de l'opération n'est pas de renverser Saddam Hussein mais d'assurer aux États-Unis le contrôle des champs pétroliers irakiens.

La Russie a d'importants intérêts commerciaux en Irak et a manifesté son désir d'exploiter les immenses réserves pétrolières irakiennes une fois levé l'embargo des Nations unies.

Tiraillements en Irak

Les services de renseignement américains ont eu vent de tiraillements au sein de la direction irakienne face à la mobilisation américaine, a déclaré hier le général Richard Myers, plus haut gradé du Pentagone, sans fournir aucune preuve à l'appui de ses propos.

Dans un entretien avec plusieurs journalistes, le général de l'armée de l'air a également assuré que l'armée américaine avait l'intention de poursuivre son déploiement dans la région du Golfe mais qu'elle était déjà prête à combattre contre l'Irak si le pouvoir politique lui en donnait l'ordre.

«Certains indices laissent supposer qu'il y a de l'agitation dans les rangs de la direction irakienne. Mais ce ne sont que des indices. Nous n'avons rien vu concernant des purges» par le président Saddam Hussein, a déclaré le général Myers. L'officier n'a pas souhaité préciser comment les services américains avaient pu obtenir de tels «indices».

EN BREF

Bush soutient les
adversaires de l'avortement

Saint Louis (AFP) — Le président des États-Unis, George W. Bush, a apporté hier son soutien aux manifestants anti-avortement, affirmant notamment qu'il signerait toute loi votée par le Sénat pour interdire les interruptions de grossesse en fin de gestation. M. Bush, qui se trouvait en déplacement à Saint Louis, s'est adressé par téléphone aux manifestants rassemblés à Washington dans le cadre de la «marche pour la vie». Les manifestations anti-avortement coïncidaient hier avec le 30^e anniversaire de l'arrêt de la Cour suprême des États-Unis légalisant l'interruption de grossesse.

Arrestation d'un parrain

New York (AFP) — Le chef du clan mafieux Colombo, l'une des cinq familles de la Cosa Nostra new-yorkaise, a été arrêté avec douze complices présumés, notamment pour l'assassinat en 1987 d'un juge, a indiqué hier la justice. Le procureur fédéral de Brooklyn, Roslynn Mayskopf, a révélé que des agents du FBI et de la police de New York avaient interpellé à son domicile Joel Cacace, accusé d'avoir pris la place du numéro un de la famille Colombo depuis l'emprisonnement de son chef précédent, Carmine «Le Serpent» Persico.

Réseau d'alerte contre
les armes biologiques

Saint Louis (AFP) — Les États-Unis ont entamé le déploiement d'un système d'alerte précoce contre les armes biologiques, ont indiqué hier des responsables de l'administration Bush. Ce système consiste en l'adaptation d'un réseau de 3000 capteurs chargés d'analyser la qualité de l'air, mis en place par l'agence pour la protection de l'environnement (EPA), pour détecter des agents pathogènes.

Rejet d'une plainte
contre McDonald

New York (Reuters) — Un juge fédéral a rejeté une action en justice rendant le leader mondial de la restauration rapide McDonald responsable de l'obésité des enfants. Le juge Robert Sweet a considéré que les produits McDonald's ne comportaient pas de danger inconnu du public et rejeté la plainte déposée par un groupe d'enfants obèses consommateurs dans deux restaurants McDonald's du quartier du Bronx.

La France et l'Allemagne
approfondissent leurs relations

AGENCE FRANCE-PRESSE

Versailles — La France et l'Allemagne ont manifesté avec éclat hier à Paris puis à Versailles leur volonté de faire du couple franco-allemand le «centre de gravité» de la «nouvelle Europe» face aux enjeux de son élargissement, de la mondialisation et des conflits internationaux.

Pour célébrer le 40^e anniversaire du traité de l'Élysée, signé le 22 janvier 1963 par le chancelier Konrad Adenauer et Charles de Gaulle, le président Jacques Chirac et le chancelier Gerhard Schröder ont rompu avec le train-train des sommets franco-allemands: dans la matinée, ils ont présidé à l'Élysée un conseil des ministres franco-allemand et, dans l'après-midi, se sont adressés à près de 900 députés des deux parlements à Versailles, où fut proclamé l'Empire allemand en 1871.

Après des années de froid, MM. Chirac et Schröder, libérés des contraintes électorales et de la cohabitation française, ont ces derniers mois surmonté leurs divergences, même s'il leur reste à faire converger leurs politiques économique et sociale: compromis sur la poli-

tique agricole commune, accord sur le financement de l'élargissement de l'UE, proposition commune sur l'architecture institutionnelle.

De fait, Paris et Berlin ont annoncé une rafale d'initiatives pour «engager une nouvelle étape» de leur coopération. Ainsi, le 22 janvier, date anniversaire du traité, devient «journée franco-allemande» consacrée à la promotion du français et de l'allemand et des échanges éducatifs. Ils ont également envisagé un rapprochement des législations sur le droit civil, notamment le droit de la famille; l'attribution de la double nationalité; des «ambassades communes franco-allemandes»; la mise en place d'un service de volontaires franco-allemands dans la coopération; un projet de «centre européen de prévention et de protection contre les inondations»; des candidatures communes à l'organisation de compétitions sportives.

Un secrétaire général pour la coopération franco-allemande sera institué dans chaque pays. Enfin, dans le secteur de la défense, la France et l'Allemagne vont étudier la création d'un état-major conjoint afin de coordonner leurs «ressources et capacités» dans le cadre d'une force européenne de réaction rapide.

Les Néerlandais retrouvent
leur paysage politique familial

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — Huit mois après la percée spectaculaire de la droite populiste, les Néerlandais ont retrouvé hier, à l'issue des élections législatives, un paysage politique familial en plaçant le parti chrétien-démocrate en tête, suivi du parti travailliste qui opère un redressement spectaculaire.

Selon des estimations de la télévision publique, à 21h30 GMT, le parti chrétien-démocrate (CDA — au pouvoir) obtient 45 sièges, soit un gain de deux sièges par rapport aux élections de mai dernier. Le parti travailliste obtient 41 sièges (contre 23 dans l'assemblée sortante), un résultat inespéré il y a encore un mois.

Le CDA reste donc le premier parti des Pays-Bas et se retrouve dans une position privilégiée pour former le nouveau gouvernement de coalition.

Le parti populiste de Pim Fortuyn (LPF), dont la percée avait constitué la grande surprise des dernières élections en mai, subit la cuisante défaite que lui prédisaient tous les sondages. Selon les estimations de la télévision, il dégringole de 26 sièges, dans l'assemblée sortante, à huit sièges.

Le parti libéral (VVD), qui participait à la coalition gouvernementale aux côtés des populistes et des chrétiens-démocrates, s'en tire honorablement, avec 27 sièges (contre 24 dans l'assemblée actuelle).

Le premier ministre sortant Jan Peter Balkenende (CDA) avait présenté la démission de son gouvernement le 16 octobre. La coalition de droite avait éclaté en raison des dissensions continues au sein du parti populiste, qui ne s'est jamais remis de la mort de Pim Fortuyn, un professeur de sociologie charismatique et homosexuel assassiné en pleine campagne électorale en mai dernier. L'électorat populiste n'a visiblement pas digéré cette zizanie permanente au sommet et a voulu sanctionner ses dirigeants.

Dans le redressement spectaculaire du parti travailliste, la personnalité de son nouveau leader, Wouter Bos, 39 ans, libéral, pragmatique et infiniment plus télévisé que son prédécesseur, a certainement joué un rôle. À la suite de leur défaite historique et de la montée du populisme, en mai, les travaillistes ont également durci le ton sur l'immigration et l'insécurité — thèmes emblématiques de la droite —, ce qui pourrait avoir séduit une partie de l'électorat flottant.

Alerte au Congo. Au voleur!

Ce soir 21 h
Points chauds

Un pays soumis au pillage le plus total. Tout cela dans l'indifférence du reste du monde.

Réalisation-coordination: Simon Girard

35 ans

Ça change de la télé

Télé-Québec
telequebec.tv

É D I T O R I A L

Une occasion unique

La commission parlementaire sur l'entente de principe entre Québec et les Innus constitue une occasion en or pour les uns et les autres de se dire leurs quatre vérités. Mais avant tout, le débat qui s'amorce devrait permettre de progresser sur la voie d'une véritable paix entre nations.

Au moment où débutait, mardi à Québec, l'étude de l'entente conclue avec les Innus, Statistique Canada dévoilait une nouvelle tranche du dernier recensement, confirmant que les nations autochtones sont en pleine explosion démographique. Ainsi, une femme autochtone aura entre 2,5 et trois enfants, comparativement à 1,5 naissance par femme non autochtone. Les Innus du Québec n'échappent pas à cette tendance: plus de 60 % d'entre eux ont aujourd'hui moins de 35 ans, et 35 % ont moins de 15 ans.

Au delà des batailles politiques et des stratégies de partis à la veille d'un scrutin provincial, ces chiffres nous ramènent à l'essentiel: permettre à une population en pleine croissance de prendre son avenir en main, en l'aidant à s'extirper de l'état de dépendance dans lequel elle est enlisée depuis trop longtemps. Il n'est pas question de tomber dans le piège de l'Amérindien idéalisé, aussi détestable que le cliché voulant que les autochtones soient une bande de paresseux. La seule réalité suffit: les Innus, comme d'autres peuples autochtones, vivent dans des conditions socioéconomiques extrêmement éprouvantes, que l'État-providence n'a pas réussi à améliorer de façon notable et durable. Et contrairement à la génération qui l'a précédée, celle des jeunes est constamment exposée à l'étalage des richesses matérielles de la classe moyenne blanche. Cependant, n'ayant pas la possibilité de choisir leur mode de vie, n'ayant aucune prise sur leur avenir, les jeunes Innus sont acculés à des comportements qui ne mènent nulle part. L'entente Québec-Innus vise entre autres à accroître leur autonomie financière.

Malheureusement, dans sa précipitation, le gouvernement n'a pas cru bon d'inclure les communautés blanches des régions touchées — Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean — dans les débats qui ont conduit à l'entente. Il n'a guère davantage prêté l'oreille lorsque plusieurs maires ont élevé le ton pour manifester leur colère. La question des redevances promises aux autochtones et celle touchant les droits de chasse, de pêche et de trappe sont particulièrement sensibles. Les plaintes, loin de s'atténuer, se sont affirmées de plus belle après que l'ancien premier ministre Jacques Parizeau eut joint sa voix aux critiques en dénonçant des pans entiers de l'entente. Coincé, le gouvernement a alors prestement annoncé une commission parlementaire pour entendre les parties.

Mardi, le mandataire spécial du gouvernement, Guy Chevrette, lançait un appel à la paix. L'ex-ministre croit qu'il faut apporter des correctifs à l'entente et inclure les Blancs dans les discussions à venir. Mais la question demeure de savoir s'il y a moyen d'améliorer l'entente sans la rouvrir, voire s'il y a moyen de la rouvrir sans reporter la signature finale à la semaine des quatre jous.

On doit garder deux choses à l'esprit. D'abord, que le débat actuel constitue une démarche constructive dans la mesure où le ressentiment des uns et des autres n'est plus camouflé, mais étalé au grand jour. Voilà une condition préalable à toute paix. Ensuite, que l'entente elle-même, qui est l'aboutissement de 20 ans de pourparlers, constitue un ensemble perfectible, mais qu'il importe de sauvegarder.

pdessrivieres@ledevoir.ca

L'endiguement franco-allemand

La France et l'Allemagne d'un côté, les États-Unis et la Grande-Bretagne de l'autre, sont engagés dans un bras de fer vigoureux. À cinq jours du dépôt du rapport d'étape des inspecteurs de l'ONU en Irak, ces pays campent sur des positions diamétralement opposées. Tellement qu'on discerne d'ores et déjà une ligne de fracture entre ces deux pôles.

Il y a exactement une semaine, le chancelier allemand Gerhard Schröder a précisé l'attitude arrêtée par son gouvernement, qui consiste à combattre toute résolution qui cautionnerait les pulsions militaires du président Bush et de ses seconds. Quatre jours après la clarification allemande, les Français y ont fait écho en prenant soin d'augmenter le tempo. Pour la première fois depuis l'amorce de ce débat, un membre permanent du Conseil de sécurité a indiqué qu'il envisageait l'usage de son droit de veto. Les autorités françaises ont décidé cela pour marquer leur agacement face à l'impétuosité américaine mais surtout pour faire en sorte que la suite des choses soit balisée par l'ONU. Paris tient mordicus à ce que l'évolution du dossier s'articule autour du multilatéralisme. Pour le président Chirac et ses proches, l'inclination unilatéraliste qui habite Bush est annonciatrice de graves périls.

Afin de le contrer, Allemands et Français souhaitent que les inspecteurs s'installent littéralement à demeure. Ils ont en fait décidé de jouer la vieille carte de l'endiguement. Leur pari, calculé il va sans dire, est le suivant: tant et aussi longtemps que Blix et les siens seront sur place, les usines de Saddam Hussein seront sous surveillance. CQFD: il ne pourra pas fabriquer des armes chimiques, biologiques et autres. Tout serait alors chapeauté ou circonscrit par la résolution 1284 et non la résolution 1441, votée en novembre dernier, jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution soit conçue afin d'actualiser le tout.

Pour les Français, ce scénario présente un indéniable avantage. Si la résolution 1441 ne fait pas allusion à la levée de l'embargo qui pèse sur les Irakiens depuis une dizaine d'années, il en va autrement de la résolution 1284. Et alors? Une fois la certitude acquise que les Irakiens ne possèdent pas d'armes de destruction massive, tous les acteurs concernés embrayent avec la négociation de la levée de l'embargo. Celui-ci levé, les Français pourront se prévaloir des droits exclusifs d'exploitation qu'ils détiennent sur... le pétrole! À ce propos, on se souviendra que les opposants irakiens au régime de Saddam Hussein ont promis, lors du sommet tenu à Londres avant Noël, qu'advenant un renversement de ce dernier, les contrats signés seraient déchirés pour être mieux redistribués entre les entreprises américaines, britanniques et néerlandaises.

Cela rappelé, on retiendra que si la France décide d'user de son droit de veto, elle bloquera de facto toute résolution américaine qui ouvrirait le chemin de la guerre. Elle interdira même tout débat. Si Bush décide d'y aller tout de même, il se placera donc en marge du droit.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LES MARCHANDS MÉTRO ET PIERRE H. LESSARD...



L E T T R E S

Acheter québécois: oui ou non?

Pourquoi acheter québécois — quitte à payer plus cher — alors que les sociétés d'État ne savent plus donner l'exemple aux citoyens?

Je fais ici allusion à la SAQ, qui vient d'octroyer un contrat de deux millions de dollars à une firme ontarienne pour la fabrication de ses sacs, au détriment d'Omniplast, qui réalisait ce mandat depuis des années sans que la qualité de ses produits ne soit remise en cause.

Pourquoi acheter d'une firme ontarienne qui mise 7000 \$ de moins qu'une entreprise québécoise si cela fait perdre des emplois à des Québécois? Le montant de la soumission est-il le seul et véritable motif de cette décision?

Acheter québécois, j'y crois encore. Voter québécois... permettez-moi d'en douter.

Sylvie Boulanger

Saint-Hubert, le 14 janvier 2003

Dessiner fait réfléchir

Je ne sais pas ce qui m'a pris. En page couverture du journal de l'autre samedi, il y avait une énorme photo de George W., le bras bien haut, se pavanant devant une troupe de jeunes et beaux soldats subjugués avec, au fond, quelques-unes des étoiles et des bandes d'un gigantesque drapeau. «Nous sommes prêts», disait le gros titre. Avec un crayon noir, j'ai ajouté une petite moustache étroite sur ce sourire de robot. J'ai même esquissé une casquette et un insigne gammé. Personne ne m'avait vu. L'effet était saisissant.

Nous sommes prêts à semer la douleur et la mort pour mieux assurer notre emprise sur le monde. Nous n'avons pas été vraiment élus, mais nous sommes prêts à tout pour conserver ce pouvoir que nous disons exercer au nom du peuple américain. Nous sommes les bons. Ils

sont les méchants. Nous sommes toujours prêts à maquiller la réalité et à cacher la vérité pour justifier nos guerres. Nous sommes la race pure. Justice, liberté, démocratie, c'est nous. Le dollar aussi.

Oui, je sais ce qui m'a pris. Le cœur me lève de plus en plus souvent devant le cirque américain. «The show must go on.» Le vieux slogan faiseur de dollars de nos voisins du Sud ne tient plus le coup devant la folie et la peur qui envahissent notre quotidien. La panoplie des vieux clowns américains, Mickey, Elvis, Madonna et compagnie, sonne bien creux en ces temps de mensonges et d'horreur. Pourtant, de plus en plus immense et arrogant, ce drapeau se vide de ce qu'il prétend symboliser. C'est un paravent. Devant, il y a George W. et ses guerriers, gesticulant et crachant des paroles de vengeance et de mort, semant le cauchemar. Décidément, la petite moustache et l'insigne lui vont bien.

Et j'ai rayé les États-Unis de ma carte. Ça, c'est mon privilège. Un choix qui me reste. Pas question d'aller jouer au touriste dans un pays qui bafoue les droits et libertés de par le monde et même chez lui, ni d'y risquer l'emprisonnement pour une réponse hésitante aux questions du douanier. Il y a aujourd'hui, en sol américain, près de 1000 prisonniers retenus sans qu'on sache où et pourquoi, en plus des 600 de Guatanámo, dont on ne parle plus.

Au prochain George W. dans votre journal, sortez votre crayon. Ça fait réfléchir.

Michel Giguère

Québec, le 14 janvier 2003

Que dites-vous, M. Martin?

Le ministre de la Défense continue de maintenir des doutes à propos de la participation du Canada à une guerre contre l'Irak déclarée

unilatéralement par les États-Unis. Le premier ministre Chrétien tient des propos tout aussi ambigus. C'est grave.

Il existe des règles internationales en cette matière, et seul le Conseil de sécurité de l'ONU peut prendre une décision d'intervention guerrière à la suite des rapports des inspecteurs de l'ONU. Le Canada n'a pas le droit d'enfreindre ces règles internationales en s'associant aux États-Unis dans une guerre unilatérale contre l'Irak. C'est une position simple, claire, facile à comprendre, et on se demande bien pourquoi le gouvernement du Canada tergiverse à ce sujet. Le Canada est un État de droit, même international, ou il ne l'est pas.

Le gouvernement du Canada n'a pas le droit d'utiliser l'argent des contribuables pour enfreindre des règles internationales. Le gouvernement du Canada n'a pas le droit de participer au massacre de civils innocents qu'une guerre déclarée unilatéralement contre l'Irak entraînera inévitablement. Le gouvernement du Canada n'a pas le droit d'exposer nos soldats en allant à l'encontre du droit international. Si le gouvernement s'engageait dans cette voie illégale, il est certain que les électeurs le lui feraient payer lors des prochaines élections.

C'est pourquoi on aimerait bien connaître à ce sujet la position de Paul Martin, probable successeur de Jean Chrétien (tout aussi bien que celle de Sheila Copps ou John Manley, autres candidats). M. Martin semble bien silencieux à ce sujet. On a le droit de savoir ce qu'il pense. Une condamnation ferme de toute participation du Canada à une intervention unilatérale des États-Unis est nécessaire. C'est une obligation envers la population canadienne et un service à rendre aux États-Unis.

Gabriel Racle

Ottawa, le 17 janvier 2003

LIBRE OPINION

Rescaper la forêt des bois, des champs et des villes

GILLES LEMIEUX

Professeur au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval

Se considérant respectueuse des bonnes pratiques forestières, voilà que l'industrie des pâtes et papiers, du sciage et du déroulage des feuillus dit voir d'un œil sympathique la venue d'une enquête publique sur ses pratiques dans la forêt du sud du Québec. Fort bien, quoiqu'il restera à valider ce dire, sans compter que la forêt du sud en réclame davantage. Car il reste aussi à dévoiler les milliers d'hectares de coupes annuelles émanant des porcheries, dans leurs recherches effrénées de sol pour épandre leurs millions de tonnes de purin polluant. Non seulement il faut voir comment leur délinquance viole l'esprit, sinon la lettre, de la loi de la protection des sols agricoles, il faudra aussi voir auprès de qui sont écoulés les arbres résultant de la mise à sac de ces forêts de feuillus. Finalement l'objet premier et acteur de longue date du litige, il importe de scruter méticuleusement et sans détour l'industrie des pâtes et papiers, source de deux siècles d'incurie et de domination économiques faite sur le dos des ressources de notre grande forêt publique.

Pour revoir la question, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec propose de s'inspirer des constats faits en 1998 par le ministère des Ressources naturelles du Québec, puis des mémoires déposés à la commission parlementaire tenue en 2000. Voilà qui dévoile tout à coup une proposition surprenante pour quiconque s'appliquerait à réellement reconnaître la réalité des problèmes qui affli-

gent outrageusement nos forêts. Faire ainsi ne manquerait pas d'entraîner la prolongation de la situation actuelle, cette approche continuant de ne faire intervenir encore et toujours que les mêmes acteurs incongrus de nos forêts. Car il importe de bien comprendre que ce sont justement ces études partiales qui ont servi à revoir la loi sur les forêts en 2001, n'apportant que des modifications superficielles en reconduisant, somme toute, le système forestier désastreux entériné jusque-là par la loi de 1987.

J'ai défini le concept des réserves écologiques, qui fut à la base de la loi de 1974, ayant pour but de protéger des parties d'écosystèmes forestiers uniques et représentatifs pour des fins de recherche. Je me plaisais à croire à ce moment-là que leur existence mènerait à l'adoption de pratiques forestières cohérentes et respectueuses, tant envers la nature qu'envers notre système socioéconomique forestier, pourtant si essentiel à notre développement. Hélas, la clairvoyance et l'intelligence de Kevin Drummond, le ministre des Terres et Forêts de l'époque et auteur de cette loi, n'auront pas suffi à contrer l'accélération de la razzia des prédatrices honteuses dont la forêt continue d'être victime car à peu près aucun des ministres suivants ne s'est porté garant du développement durable. Tout comme j'ai été à même de le constater dans des pays tropicaux, je crains les conséquences lorsque viendra le jour où cette exportation à outrance, destructrice du cycle séculaire de la vie de toutes les forêts, se hartera bientôt à une source complètement tarée.

Par ailleurs, très impliqués auprès d'un

groupe de citoyens préoccupés d'environnement et de qualité de vie dans leur milieu urbain, nous observons tous là aussi, avec dépit, la désinvolture avec laquelle les villes et les municipalités se considèrent autorisées à faire disparaître leurs grandes forêts urbaines. Trop souvent, le peu qu'il en reste tombe, victime de détournements du bon sens et de l'appât du gain, sous l'égide de fallacieux prétextes de développement, argument mille fois brandi. Pire encore, et comme si cela ne suffisait pas, les grandes forêts urbaines sont aussi détruites pour satisfaire aux exigences débridées de la dynamique économique et du profit sans fin des intervenants du tout-à-l'automobile, une hégémonie monopolistique honteuse. Toutes ces dynamiques se posent à l'encontre de la recherche de convivialité du citoyen avec sa nature et d'une saine préoccupation envers notre bien commun.

Cette liquidation tous azimuts de nos ressources collectives marque notre égoïsme social immédiat, qui consiste à rechercher à tout prix des billets verts destinés à une consommation sans retenue, une attitude très loin de la simplicité volontaire. Ce comportement n'entraînera qu'appauvrissement et déstabilisation sociale pour nos enfants, en sus de la détérioration écologique actuelle de nos milieux de vie. Vivement que surgisse une réelle remise en question des services que subissent nos forêts des bois, des champs et des villes! Vivement qu'un tel exercice ne puisse plus être neutralisé, ni en cours de route, ni à la dernière minute, par les forces de l'ombre!

IDÉES

Davos et Porto Alegre



Des manifestants brûlant une représentation d'un billet de banque américain lors du deuxième Forum social mondial. À Porto Alegre, on ne pense pas tant clinique que production de méthodes et de scénarios alternatifs à une globalisation qui a failli dans beaucoup de domaines.

Le global en baisse, le mondial en hausse

FRANÇOIS DE BERNARD

Président du Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations (GERM), l'auteur a dirigé l'ouvrage collectif Dictionnaire critique de «la mondialisation» (Le Pré aux Clercs, Paris, 2002). Il vient de publier La Pauvreté durable (Le Félin Poche, Paris, 2002).

Pour la troisième année consécutive, fin janvier, un match planétaire aura lieu entre deux instances multilatérales n'appartenant pas au système des Nations unies mais jouant un rôle d'influence, sinon de prescription, considérable. D'un côté, le World Economic Forum (WEF, en anglais seulement), 33^e du nom et de retour à Davos, s'efforcera de sauver quelques meubles («valeurs mobilières») de la défunte globalisation radiieuse des années 1990... et aussi de survivre à la compétition propre au monde des forums, lequel n'échappe pas à la «loi des marchés».

D'un autre côté, le Forum social mondial (FSM, quadrilingue), troisième édition à Porto Alegre, État de Rio Grande do Sul (Brésil), poursuivra sa montée en puissance en cherchant à se rendre incontournable comme lieu d'analyse, de délibération et de proposition de formes alternatives de «gouvernance mondiale», dans un pays qui vit désormais à l'heure du «phénomène Lula».

Mais ce match, qui pouvait encore paraître équilibré début 2002, est désormais inégal, sur un plan tant «qualitatif» que «quantitatif». Le WEF est une valeur en baisse, qui peine à la tâche sur tous les fronts, tandis que le FSM est une valeur en hausse, dont le souci le plus sérieux est surtout celui du «bon modèle de croissance» à choisir (à l'instar de toute *start-up*).

Le WEF trentenaire ne peut plus se débarrasser du paradigme oligarchique sur lequel il est fondé, et il a même décidé de l'assumer en réduisant le nombre de ses participants et invités par rapport à 2002, au motif allégué d'«assurer un environnement productif» au forum 2003 (moins en est de fous, plus on est efficace).

Pour sa part, le FSM encore juvénile vise à accéder à une certaine maturité en multipliant par plus de

deux le nombre de délégués envoyés (29 700 en 2003 au lieu de 12 300 en 2002) par les organisations qui y sont représentées (près de 5000).

Sur un plan programmatique, le WEF reste sur la posture défensive qui était déjà la sienne en 2001 (le thème lancinant des «fractures») et en 2002 (celui du «leadership en périodes fragiles»). En effet, en 2003, ce sera «construire la confiance» — c'est-à-dire, en fait, reconstruire une confiance perdue de tous côtés, sur les scènes économique, industrielle, financière, boursière, morale, intellectuelle et diplomatique!

Le global de «la globalisation» ex-triompheante est en crise, et cette crise est d'abord une crise de confiance interne et externe, sectorielle aussi bien que générale, touchant les pays «les plus industrialisés» comme «les moins avancés». La station de ski de Davos redevient ainsi le sanatorium qui était le théâtre de *La Montagne magique* de Thomas Mann. Et ce sanatorium n'est autre que celui de «la globalisation».

À Porto Alegre, en revanche, on ne pense pas tant clinique que production de méthodes et de scénarios alternatifs à une globalisation qui a failli dans beaucoup de domaines — singulièrement ceux de l'équité sociale et de la lutte contre les pauvretés —, ce que reflètent précisément les quatre thèmes retenus pour l'édition 2003. Ces thèmes sont: 1- les questions de production de richesses; 2- l'accès aux richesses et la «durabilité»; 3- le rôle de la société civile et des espaces publics dans les mondialisations en cours; 4- la reformulation des questions politique et éthique.

On l'aura noté: les ambitions du FSM sont très élevées, intrinsèquement multilatérales, mais elles restent centrées sur la préoccupation partout ascendante à l'égard de ce «visage humain» qu'il s'agirait de donner à «la mondialisation».

D'où une ligne de partage bien plus claire encore qu'elle ne l'était lors de la première occurrence du FSM, en 2001. Le *think global* du WEF concerne en effet les entreprises (et d'abord les *major players*), les grandes organisations «civiles» et les États. Il procède de la vision comptable d'un globe fortement structuré *a priori*, où ce qui compte, précisément, c'est l'optimisation des modèles et des règles institués en faveur des leaders actuels (qu'ils soient politiques, industriels, financiers, intellectuels ou religieux, d'où la composition du groupe des 500 invités non-membres) et en vue de l'affermissement de leur leadership.

C'est en ce sens qu'on peut bien parler de straté-

gie défensive, à savoir une logique et une rhétorique résolument orientées vers la pérennisation des dominations actuelles, quelles qu'elles soient (d'où le sentiment superficiel d'«éclectisme» idéologique... d'où les invitations simultanées de Bush et de «Lula»).

En revanche, le FSM s'articule sur une stratégie proprement offensive, qui repose sur une logique ouverte. Contrairement au WEF (qui n'existe que grâce au soutien de son club d'entreprises membres) et à l'idée reçue, il n'a pas de clientèle déterminée à satisfaire (syndicats, associations, ONG...) car sa clientèle, c'est «le monde» — un monde de citoyens conscients de leurs droits et devoirs, et désireux d'en maîtriser les évolutions, sans considération des intérêts particuliers dominants.

Un monde de citoyens tous capables de se reconnaître dans ses interrogations (par exemple, sur le respect des droits de la Déclaration de 1948, de la tolérance, de la dignité; sur les progrès de la démocratisation et de l'éducation) — même si leurs intérêts personnels ou professionnels peuvent les amener à nier ou rejeter certaines de ces interrogations. Le FSM a donc une marge de manœuvre beaucoup plus considérable que le WEF, en même temps que l'ampleur de l'horizon sur lequel il s'inscrit le contraint à une réflexion décisive sur ses moyens et méthodes.

En définitive, ce ne sont pas les adjectifs «économique» et «social» qui différencient vraiment les deux forums de janvier. Ce qui les distingue essentiellement est bien plutôt ce qu'ils entendent l'un et l'autre par «le monde» — et le rapport au «global» et au «mondial» que leurs programmes et travaux définissent de manière explicite ou en creux. C'est l'idée même du monde, de ses contours et de ses contenus, de ce qu'il peut être et de ce qu'il doit être, c'est une telle idée qui rend raison de l'identité distinctive des deux manifestations et qui marquera certainement leur destin. De quoi parler-on et en faveur de quoi doit-on œuvrer? D'un globe intégré d'entreprises majeures, d'organisations et d'États puissants, ayant vocation à résoudre les «fractures», la «fragilité» et le déficit de «confiance»? Ou bien d'un monde de citoyens dûment informés, responsables, solidaires, unis par un corpus de valeurs communes et mus par la volonté de construire à long terme la démocratie, l'équité et le «développement durable» pour tous? Le choix est de cette nature, et les paris sont ouverts sur le match!



Norman Spector

Lettre aux candidats à la chefferie du NPD

En écoutant votre débat la semaine dernière, je n'ai pas pu m'empêcher de penser aux années 60. Non, je ne fais pas référence à cette rivalité embarrassante qui vous a menés à vous disputer la plus grande consommation de marijuana. Franchement, cette discussion entre têtes grises a été encore moins intéressante que la vue de tous les visages ridés des Rolling Stones. Et maintenant que vous avez accepté de répondre aux questions d'ordre personnel, assurez-vous d'être prêts lorsque des journalistes vous demanderont si vous avez déjà pris de la cocaïne ou eu des relations extraconjugales.

Si vous croyez que de tels écrans de fumée peuvent persuader les jeunes d'aller dans les sous-sols de nos églises pour assister aux réunions politiques, vous pouvez ajouter encore bien des années à celles que vous avez passées à vous morfondre dans le désert politique. Bon, les années 60 ont certes été amusantes — nous pouvions expérimenter de nouvelles positions exotiques sans avoir à s'embarasser de maux de dos ou de paiements d'hypothèque —, mais n'oubliez pas que parmi les fleurs et les paradis artificiels, il y a également eu quelques affaires sérieuses, notamment les droits de la personne.

«Racistes et bigots.» Vous vous rappellerez que c'est en ces termes que la ministre libérale Elinor Caplan avait décrit les militants de l'Alliance canadienne lors de la dernière campagne électorale. Cependant, quand il s'agit de la plus vieille forme de haine, l'antisémitisme, le problème apparaît bien plus grave au sein des troupes gogauchistes.

La semaine dernière, la ministre et future candidate libérale Sheila Copps a évoqué d'un ton approbateur le djihad personnel d'un chef musulman tué sans pour autant condamner la guerre qu'Oussama ben Laden a déclarée contre les juifs. Et aussi les chrétiens d'ailleurs, auxquels il fait référence en tant que croisé. De l'autre côté du Parti libéral, et c'est tout à son honneur, le ministre Bill Graham — du camp de Paul Martin — a sévèrement réprimandé l'ambassadeur du Liban pour avoir suggéré que les juifs contrôlent 90 % de nos médias et que ce sont les pressions sionistes qui ont forcé le gouvernement fédéral à ajouter le Hezbollah à sa liste d'organisations terroristes.

L'ambassadeur du Liban doit être un téléspectateur du réseau anglais de Radio-Canada puisque c'est en ces termes que des journalistes ont rapporté la décision du ministre Graham de changer son fusil d'épaule dans ce dossier et de désormais désigner les pionniers des kamikazes au Proche-Orient exactement par ce qu'ils sont aujourd'hui: des terroristes.

Chez vous, l'inflection est universelle. Vous dites qu'il est légitime de critiquer les politiques du gouvernement d'Israël et tout particulièrement son premier ministre, Ariel Sharon. J'en conviens. Mais c'est une tout autre chose pour vous tous que de souscrire à la visite inachevée de solidarité de Svend Robinson chez Yasser Arafat, à Ramallah. Mais qu'avez-vous donc fumé?

En dépit de vos responsabilités sous critique en matière de questions proche-orientales l'année dernière, Alexa McDonough avait eu raison. La prestigieuse organisation Human Rights Watch a récemment conclu que le chef palestinien est «politiquement responsable» de «crimes contre l'humanité». En dépit des allégations de la CBC, les kamikazes du Hamas ne font pas sauter des bébés dans des pizzerias de Jérusalem et des adolescents dans des discothèques de Tel-Aviv pour obtenir un État palestinien indépendant au côté d'Israël. Ils veulent éliminer l'État juif, tout comme vous lorsque vous soutenez les réfugiés palestiniens et leurs millions de descendants qui revendiquent le droit de vivre en Israël.

La vision du Hamas et des ayatollahs iraniens est conforme à votre prescription pour le Proche-Orient: inonder démographiquement l'État juif et, de ce fait, débarrasser la région de son seul État juif, perçu comme une hérésie, tandis qu'un État laïque serait envisagé différemment. Voici comment, la semaine dernière, le Libyen Muammar Kadhafi — à la tête d'un pays qui présidera une autre de vos organisations favorites, la Commission des droits de la personne des Nations unies — a expliqué cette politique à Lally Weymouth, du *Washington Post*.

Washington Post. Comment envisagez-vous le futur d'Israël et des Palestiniens?

Kadhafi. Pour résoudre le problème, il devrait n'y avoir qu'un seul État. Il est impossible d'avoir deux États dans cette partie du monde.

WP. Est-ce que cela signifie la disparition d'Israël?

Kadhafi. Qu'est-ce que c'est, Israël? Parlez-vous des juifs ou d'un pays? Si vous voulez parler des juifs, leur sécurité est garantie en partageant un État avec les Palestiniens. Si vous parlez d'un État appelé Israël dont le nom vous préoccupe, cela signifie sacrifier la sécurité des juifs. Quelle est l'utilité de parler d'Israël? Où est Israël? Ces deux peuples, les Palestiniens et les Israéliens, vivront ensemble, tel un peuple, un État.

Comme moi, vous pouvez avoir assisté aux concerts des Grateful Dead en 1968 et n'avoir jamais prêté attention à des sujets plus sérieux. Au cas où vous l'auriez raté, voici ce que Martin Luther King, le plus grand leader noir de notre ère, disait de votre position à l'université Harvard: «Quand les gens critiquent les sionistes, ils veulent dire «les juifs». Vous pratiquez donc l'antisémitisme.»

Norman Spector a été ambassadeur du Canada en Israël et à l'Autorité palestinienne ainsi que directeur du cabinet de Brian Mulroney.

Marécage de Saint-Anicet

Le ministère de l'Environnement est dans l'erreur

ANDRÉ BOUCHARD

L'auteur est professeur d'écologie à l'Université de Montréal et directeur de l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV), organisme basé au Jardin botanique de Montréal. Lauréat du prix Michel-Jurdant de l'ACFAS en 1990, il a été conservateur du Jardin botanique de Montréal de 1975 à 1996.

Dans un article publié par *Le Devoir* le 7 janvier 2003, intitulé «Abattage contesté en Montérégie», le ministère de l'Environnement du Québec assure que la coupe d'arbres faite l'automne dernier dans un marécage de Saint-Anicet était légale. À la suite de plaintes du milieu, le ministère avait envoyé sur place un technicien en assainissement, qui a conclu que le boisé rasé n'était pas situé dans un marécage. Dans le même article, j'émettais une opinion exactement contraire.

Le directeur régional du ministère, Pierre-Hugues Boisvenu, y fait la déclaration suivante à mon sujet: «Le professeur Bouchard aurait plutôt parlé du secteur en général, et il serait surprenant qu'il ait personnellement visité l'aire coupée par les bûcherons avant d'en arriver à une conclusion contraire à celle du technicien du ministère.»

Contrairement à ce qu'a déclaré M. Boisvenu, je me suis rendu dans le marécage en question, qui a récemment été détruit. De plus, je le connais depuis très longtemps, comme plusieurs citoyens de la région qui n'ont pas de difficulté à percevoir qu'il s'agit d'un milieu humide. Je n'hésite pas à réaffirmer qu'il s'agit d'un marécage.

Il est peut-être utile de revenir sur certains concepts écologiques acceptés par tous ceux qui s'intéressent aux milieux humides. Les terres humides se divisent en deux grandes catégories: les tourbières (*bogs*), d'une part, les marais (*marshes*) et les marécages (*swamps*), d'autre part. Ces trois milieux humides ont en commun d'être gorgés d'eau pendant de longues périodes de l'année parce que leur drainage naturel se fait lentement.

De plus, leurs sols sont recouverts d'une importante couche organique. Ils sont généralement situés dans des bassières, autour de lacs ou le long de cours d'eau, sur d'anciennes ou d'actuelles plaines de débordement. S'ils ne sont pas drainés artificiellement, ce qui est rare en Montérégie, ils constituent des écosystèmes possédant une flore et une faune très caractéristiques.

Les tourbières se développent dans des milieux

pauvres en éléments nutritifs. Au Québec, ces dernières sont nos terres humides les plus communes, surtout dans la région boréale. Les marais et les marécages, comme celui de Saint-Anicet, existent là où les conditions nutritives sont plus favorables, surtout dans la région méridionale, dont la plaine du Saint-Laurent. Tous connaissent les marais dominés par les quenouilles.

Les marécages sont généralement moins bien connus du public. Il s'agit de terres humides dominées par des arbustes, comme l'aune, ou des arbres, tels l'ébène rouge ou diverses espèces de saules.

Une terre humide peut donc être un marécage du point de vue écologique. La loi ou les règlements peuvent atténuer juridiquement cette définition. Et en l'absence de volonté politique, il est possible qu'elle ne bénéficie d'aucune protection.

En conclusion, je suis cependant rassuré par deux autres déclarations de M. Boisvenu, rapportées dans le même article: 1- «des experts de Québec» se rendront sur les lieux au printemps pour analyser ce terrain; 2- une cartographie écologique des milieux humides du bassin de la rivière La Guerre, qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, sera ajoutée au plan d'action du ministère, élaboré à l'automne 2002.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (style), Marie-Andrée Chouinard (éducation), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), José Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Talleyer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélie Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (communis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Deroome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Parquet, Micheline Ruelland, Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Lina Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique, Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif) et directeur général.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LOYERS

Première réunion aujourd'hui de la Table Québec-Habitation

SUITE DE LA PAGE 1

Des hausses ridicules, irréalistes, s'exclamaient à l'inverse toutes les associations de propriétaires. Et elles ont bien l'intention de le répéter aujourd'hui même à la Table Québec-Habitation, qui réunira pour une première fois tout ce qui gravite dans le secteur, à l'invitation du ministre délégué à l'Habitation, Jacques Côté.

Comme *Le Devoir* l'indiquait vendredi dernier, cette rencontre sera l'occasion de lancer une consultation pour revoir en profondeur la méthode de fixation des loyers. Pour les associations de propriétaires, les chiffres publiés hier témoignent de l'urgence de corriger le tir.

Pierre Aoyotte, de l'Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal (APAGM), en veut pour preuve le fait que la Régie n'autorise qu'une augmentation de 4,9 % en cas de rénovations majeures. Or la présidente de la Régie elle-même affirme depuis des mois que le taux de 2002, fixé à 5 %, était beaucoup trop bas.

«*Pourtant, le taux est encore réduit cette année. Ce n'est pas avec ça qu'on va encourager les propriétaires à entretenir leurs logements ou à investir dans le locatif*», note-t-il.

À la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), ce sont d'autres chiffres qui font frémir. Selon les données recueillies par la Régie auprès de Statistique Canada, le prix du gaz a baissé en moyenne, sur 12 mois, de 5,4 % en 2002 et celui du mazout, de 8 %.

«*Voyons donc, s'exclame le directeur de la CORPIQ, Michel Rivérin. En décembre 2001, le mazout se vendait 28,75 \$ le litre. En décembre 2002, il est à 37,35 \$ le litre. Ce n'est pas une diminution, ça! Et trouvez-moi un propriétaire qui a dépensé moins en gaz ou en mazout l'an dernier. C'est impossible!*»

À la Ligue des propriétaires de Montréal, on était tout aussi furieux, en signalant que les indices de la Régie sont «*toujours un an ou deux en arrière*». On applique pour des baux qui commenceront en juillet 2003 des fluctuations de l'année 2002. Mais que fait-on des grands froids actuels, des menaces de guerre en Irak et de leur impact sur le prix du mazout? s'interrogeait hier le président de la Ligue, Pierre Aubry.

Ce décalage entre la méthode de calcul prévue au Règlement de fixation des loyers et la réalité doit être abordé dès demain, disait hier le président de l'Association des propriétaires du Québec (APQ), Martin Messier. «*Si, le Front commun des associations de propriétaires va demander une rencontre rapide avec le ministre pour qu'on s'assure que ce soit débattu à une prochaine rencontre de la Table Québec-Habitation*».

Pour l'APQ, les prévisions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement sont plus appropriées: la SCHL s'attend à ce que les augmentations de loyer tournent autour de 5 % dans la région de Montréal en 2003, comme ce fut aussi le cas l'an dernier. Un reflet des calculs des associations de propriétaires, qui recommandent à leurs membres des hausses de loyer variant entre 4 et 7 %.

C'est abusif quand le quart des locataires du Québec consacrent déjà plus de la moitié de leurs revenus à se loger, jugent les associations de locataires. Ceux-ci doivent plutôt refuser les augmentations de loyer et laisser leur propriétaire justifier sa situation devant la Régie du logement. «*Il est important que les gens exercent leurs droits plutôt que de démenager*», disait hier François Saillant, du FRAPRU.

«*Je trouve déplorable que ces groupes recommandent de dire non tout de suite à une hausse plutôt que de favoriser les ententes entre les propriétaires et les locataires. Beaucoup de petits propriétaires se sentent près de leurs locataires et c'est ça qui évite les abus*», a rétorqué Martin Messier, de l'APQ.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0638. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

des circonstances qui n'existent pas encore», s'est borné à dire M. Graham.

L'agence russe Interfax a affirmé savoir hier que les États-Unis ont fixé le lancement des attaques à la mi-février.

Paris et Berlin, pacifistes

À Paris, par contre, les leaders français et allemand se sont clairement prononcés contre une intervention armée.

«*L'Allemagne et la France ont, sur cette crise, un jugement qui est le même*», a déclaré le président français Jacques Chirac lors d'une conférence de presse commune avec le chancelier allemand Gerhard Schröder. «*Nous sommes entièrement d'accord pour concorder nos positions de la façon la plus étroite, en vue d'une solution pacifique de la crise irakienne*», a renchéri M. Schröder.

«*Toute décision appartient au Conseil de sécurité des Nations unies et à lui seul, s'exprimant après avoir entendu le rapport des inspecteurs, conformément aux résolutions pertinentes qu'il a adoptées*», a expliqué M. Chirac. Il a ensuite ajouté que «*la guerre est toujours un constat d'échec et la plus mauvaise des solutions. Tout doit être fait pour l'éviter*».

La France et l'Allemagne défendent cette position commune au Conseil de sécurité des Nations unies, qu'elles président ce mois-ci et le mois prochain. Joignant le geste à la parole, ces deux pays ont aussi

bloqué une décision à l'OTAN hier sur l'octroi aux États-Unis d'une assistance militaire indirecte en cas de conflit avec l'Irak. Mardi, la France avait laissé entendre qu'elle pourrait même utiliser son droit de veto à l'ONU afin d'empêcher l'utilisation de la force.

Du côté des États-Unis, le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a lancé un coup de griffe à l'Allemagne et à la France, disant estimer qu'elles ne représentent plus que «*la vieille Europe*».

«*Je ne vois pas l'Europe comme étant l'Allemagne et la France. Je pense que c'est la vieille Europe. Si vous regardez l'Europe entière, son centre de gravité passe à l'Est*», a déclaré M. Rumsfeld à la presse étrangère, faisant référence aux sept pays d'Europe centrale et orientale qui ont adhéré à l'OTAN à l'automne et qui, à l'instar de la Pologne, sont généralement proaméricains.

«*Vous avez raison, l'Allemagne a été un problème, la France aussi. Mais si vous considérez un grand nombre d'autres pays en Europe, ils ne sont pas avec la France et l'Allemagne mais avec les États-Unis*», a ajouté le ministre Rumsfeld en réponse à une question.

Plus conciliant, le secrétaire d'État Colin Powell, en entrevue, a dit espérer que la France finisse par se rallier à la position américaine. «*C'est un problème passager. Chacun connaît la position de la France, et nous aurons d'autres conversations avec les autorités françaises. Notre position est que Saddam Hussein doit être désarmé*».

Quant au président américain, il a réitéré sa ferme intention de désarmer l'Irak. De passage à Saint Louis (Missouri), M. Bush a déclaré: «*Saddam Hussein a appris les leçons du passé, et il est expert dans l'art du mensonge. Il n'est pas intéressé à désarmer [...] C'est un homme dangereux qui a des armes dan-*

gereuses. C'est pourquoi le monde s'est allié aux Nations unies. [...] Il y aura de graves conséquences pour Saddam Hussein» s'il ne désarme pas. Le président a ajouté que ces conséquences pourraient aussi s'étendre «*aux généraux irakiens et aux soldats*» qui utiliseraient des armes de destruction massive contre les troupes américaines «*ou contre des civils innocents en Irak*. [...] S'ils choisissent de le faire, ils seront, une fois l'Irak libéré, poursuivis et jugés comme des criminels de guerre».

Le ministre fédéral Bill Graham, quant à lui, n'a pas voulu tirer de conclusions trop hâtives de l'opposition franco-allemande. «*Ce que je retiens des déclarations de la France et de l'Allemagne, c'est qu'il est important que les inspections en armement se poursuivent*».

Des manifestations sans force

Il semble par ailleurs que les manifestations pacifistes tenues le week-end dernier un peu partout au Canada, tout comme aux États-Unis, n'influenceront pas le gouvernement dans sa décision de prendre les armes ou non.

«*Nous ne croyons pas qu'il y a érosion de l'appui*», a déclaré M. Graham. «*Nous vivons dans une société libre où les gens peuvent protester et faire connaître leur point de vue. Nous respectons tous les points de vue des Canadiens, mais j'ai toujours dit que la politique canadienne consiste à confirmer l'ONU dans son rôle de gardienne de la paix dans le monde. Nous continuerons de faire cela*», a-t-il dit avant d'ajouter que si le Conseil de sécurité de l'ONU devait demander son aide au Canada, il l'obtiendrait.

Avec Reuters, la Presse canadienne et l'AFP

NOLIN

SUITE DE LA PAGE 1

s'assurant d'éduquer les consommateurs et de prévenir et traiter les usages excessifs.

Cinq mois plus tard, le sénateur remet ça avec la publication d'une version abrégée de 250 pages aux Presses de l'Université de Montréal. L'ouvrage sera lancé le 5 février prochain, et il sera aussi publié en anglais par les Presses de l'Université de Toronto. Le livre est destiné aux lecteurs qui ne veulent plus se fier aux «*affirmations non vérifiées des autres*», dit M. Nolin en entrevue.

Dans la préface, le sénateur se montre on ne peut plus critique à l'égard du régime de prohibition. Les considérations de santé publique ou d'éthique, de même que les recherches scientifiques sérieuses ont été «*évacuées du discours des autorités publiques*» quand est venu le temps de criminaliser la marijuana, en 1923. La petite plante verte a été ajoutée à la liste des substances interdites sans débats ni justifications. Plusieurs parlementaires ne savaient même pas de quoi il était question. Compte tenu de l'évolution des connaissances scientifiques et des mœurs sociales depuis les années 60, M. Nolin se demande si les parlementaires oseraient adopter une telle loi aujourd'hui.

La soif de savoir

Le Comité du Sénat sur les drogues illicites a tenu des consultations publiques dans huit villes en plus de recueillir par écrit les opinions de la population. Le rapport s'appuie sur une large mosaïque de connaissances scientifiques et l'audition de 234 témoins. Il marque également l'aboutissement d'une quête de neuf sénateurs pour une information déta-



JACQUES NADEAU / LE DEVOIR

Pierre-Claude Nolin: «C'est ressorti tout le temps. Les gens nous disaient: on n'a pas assez d'information.»

chée de «*valeurs morales, préjugés ou anecdotes*». Cette quête objective de savoir est partagée par les Canadiens, comme l'a constaté le sénateur Nolin lors de ses consultations. «*C'est ressorti tout le temps. Les gens nous disaient: on n'a pas assez d'information*».

Cette saine curiosité est beaucoup plus répandue

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

répondre», a soutenu ce fonctionnaire avant de reprendre une analogie faite mardi par le premier ministre albertain Ralph Klein: «*Il n'est pas question de dire aux provinces de changer les évier ou la plomberie mais simplement de s'assurer que l'argent disponible serve non pas au chauffage mais aux rénovations*». Aux provinces de déterminer les rénovations qu'elles doi-

vent entreprendre en priorité, a-t-il insisté.

Un autre fonctionnaire a confirmé au *Devoir* qu'Ottawa envisage ce scénario de fonds unique à usages multiples mais que tout le dossier doit faire l'objet de négociations et que la décision finale reviendra aux premiers ministres.

Ottawa insiste toutefois sur deux points «*fondamentaux*» et n'entend pas en démolir, a convenu le fonctionnaire. D'abord, l'injection d'argent frais doit entraîner des réformes et, par conséquent, être ciblée. Il faut ensuite que tous les gouvernements rendent mieux compte de leur performance à leurs citoyens. Toutefois, le gouvernement Chrétien n'a pas

encore décidé s'il fera ou non de la reddition de comptes un sixième principe de la Loi canadienne sur la santé, a précisé cette source.

Ce fonctionnaire a passé sous silence l'idée de répartition canadienne des effectifs, évoquée mardi par la ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan, mais a repris sans hésitation le projet de comité «*conseil*» pour examiner et «*vérifier*» les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord qui interviendrait. Pas question de se mêler de la gestion du système, insiste-t-on. On voudrait même que ce comité soit dirigé par les deux niveaux de gouvernement, qui y seraient tous représentés et où Ottawa ne serait pas majoritaire.

MUR

SUITE DE LA PAGE 1

leur famille. Dans quelques semaines, elles devront faire le tour ou rester chez elles car le mur sera électrifié.

«*J'ai eu, en plus, la stupide idée d'épouser un gars de la Cisjordanie!*» Contrairement à Terry et à ses filles, âgées de six et onze ans, Falah est résidant des territoires occupés. Sans la précieuse carte bleue qui permet de circuler à Jérusalem, il n'a officiellement pas le droit de coucher chez lui. Les policiers peuvent à tout moment lui demander de déguerpir.

En pleine campagne électorale, pas une journée ne passe sans que ce mur fasse la manchette. En effet, le mur d'Abu Dis n'est qu'une mince portion de la clôture de 360 kilomètres qu'Israël a entrepris d'ériger autour de la Cisjordanie. Le ministère de la Défense assure qu'une section de 100 kilomètres sera achevée en juillet entre Jénine et Qalqilya, plus au nord. Dans cette région, les palissades de béton font déjà huit mètres de haut. Elles seront doublées d'une zone de sécurité de 50 mètres de largeur équipée de miradors, de détecteurs électroniques, de tranchées et de barbelés.

Presque partout, le tracé du mur passe au delà de la fameuse «*ligne verte*» (la frontière d'avant la guerre de 1967). Le mur annexerait de facto 7 % du territoire palestinien, qui est déjà de la taille d'un mouchoir de poche. Le village de Qalqilya a été privé de 15 % de ses terres. Des dizaines d'autres seront coupés en deux ou privés de leurs champs.

À 300 mètres de la maison des Bulata, une colline de Cisjordanie se retrouve miraculeusement du côté de Jérusalem. C'est qu'on prévoit y construire une colonie nommée Kidmat Zion (la ligne de front de Zion). Dans le Grand Jérusalem, le tracé du mur prend soin de couper de la capitale les quartiers palestiniens tout en y annexant le plus de terrains susceptibles d'accueillir les implantations.

Officiellement, ce mur n'a pas d'autre raison d'être que la sécurité. Il s'agit, dit le ministère de la Défense, d'empêcher les terroristes de semer la terreur à Tel-Aviv ou à Jérusalem. La preuve de son efficacité, c'est qu'aucun terroriste ne serait encore venu de la

bande de Gaza, entourée, elle, d'un périmètre de sécurité étanche.

Champion de la sécurité, le parti du premier ministre Ariel Sharon se traîne pourtant les pieds dans ce dossier. Tellement que les colons de Tanahim, installés près de la frontière, ont dû protester 18 mois avant que les travaux de construction du mur ne commencent, finalement la semaine prochaine.

Evidemment, les budgets israéliens baignent dans l'encre rouge. L'opération coûte cher: 1,4 million de dollars par kilomètre. Mais surtout, le mur mettrait fin à jamais au rêve d'un Grand Israël s'étendant de la Méditerranée au Jourdain.

«*Bien sûr, le mur n'est pas une solution idéale*», dit l'ancien travailliste Eli Barnavi, aujourd'hui sur la liste des centristes de Meretz. «*Mais c'est probablement la seule façon de sortir du cul-de-sac et d'arrêter le terrorisme. Si la droite n'est pas enthousiasmée par ce projet, c'est parce que le mur couperait d'Israël les dizaines de colonies sauvages établies en Cisjordanie, forçant probablement leur démantèlement*».

Sécurité ou pas, Sharon hésite à mécontenter ses alliés ultraorthodoxes. Paradoxalement, le mur est donc devenu une revendication des travaillistes et de leur candidat. Amram Mizna promet de fermer les frontières un an après son élection si la reprise des négociations ne donne aucun résultat.

«*Ce mur est une folie*», dit l'écrivain Nessim Rejwan. «*Mais dans les circonstances actuelles, une folie vaut peut-être mieux que rien*». Grand spécialiste du monde arabe, Rejwan est un juif de Bagdad qui a quitté sa ville pour Jérusalem en 1950. «*On me disait que la paix était une question d'années. Le problème, c'est que les Israéliens n'ont jamais accepté de faire partie du Moyen-Orient. Ils se comparent toujours aux pays occidentaux. Ils cherchent désespérément la terre d'Israël, une terre dont personne ne sait vraiment où elle se trouve*».

Jeff Halper fait justement partie de ces Américains arrivés en Israël dans les années 70 à la recherche de ce rêve. Depuis, il a fondé Icahd, un organisme qui s'oppose aux démolitions sauvages de maisons palestiniennes.

«*Ce mur est une nouvelle façon de confisquer des terres palestiniennes. Quand on a construit le mur de Berlin, Kennedy est allé à Berlin. Aujourd'hui, tout le monde se tait!*» Selon lui, le drame palestinien ne se résoudra pas à Londres, au Caire ou à Washington mais

lorsque prendra fin la politique d'annexion israélienne. Depuis 1967, 10 000 maisons palestiniennes ont été détruites. Depuis la signature des accords d'Oslo, les colons sont passés de 100 000 à 200 000, répartis dans quelque 150 colonies dispersées à travers la Cisjordanie et la bande de Gaza. «*C'est la partie la plus sauvage et la moins connue de l'occupation*».

À Jérusalem, où se concentrent 40 % de l'économie palestinienne, le moindre plan d'urbanisme, la moindre construction de route est un geste politique. Le tramway qui reliera bientôt l'ouest à l'est de la ville est une façon parmi d'autres de rendre irréversible l'annexion de la partie arabe en 1967. Avec ses routes, ses espaces verts et ses terrains réservés à de nouvelles colonies, le plan d'urbanisme du Grand Jérusalem isole les quartiers arabes, qui abritent le tiers de la population de la ville sur seulement 6 % du territoire.

C'est pourquoi la maison de Salim Shawamreh a été détruite à trois reprises. Salim a beau être propriétaire du terrain, chaque fois qu'il reconstruit sa maison, l'armée fait irruption avec un bulldozer. Officiellement, il s'agit d'une banale question de zonage. Depuis 1967, le zonage n'a cependant pas empêché de construire, à Jérusalem-Est, 90 000 nouveaux appartements pour des familles juives.

La maison des Yamani a été détruite il y a quelques mois à peine. Chez lui aussi, les soldats sont venus avec un bulldozer pour tout raser. A deux pas des ruines, le couple et ses six enfants se sont réfugiés dans un conteneur. Les enfants se promènent pieds nus dans la boue. C'est ici que Robiha, enceinte de son septième enfant, accouchera dans moins d'un mois.

Hasham a beau être propriétaire du terrain, un stupide règlement de zonage lui interdit à lui aussi de construire. Il pourrait décider de vendre et d'aller s'installer en Cisjordanie, où les maisons sont moins chères, mais il n'y a pas de travail là-bas. «*Le pire serait de partir, dit-il. C'est ma terre, ici!*»

La pluie froide tombe sur le conteneur des Yamani. Hasham n'a jamais entendu parler de ce mur au sujet duquel les politiciens se déchirent. Il ne sait même pas que des élections auront lieu dans moins d'un mois. Tout ce qu'il sait, c'est que rien ne pourra le faire bouger de chez lui.

Ah oui: il sait aussi que si l'enfant que porte Robiha est une fille, elle s'appellera Safa. En arabe, Safa signifie «*belle vie*».